

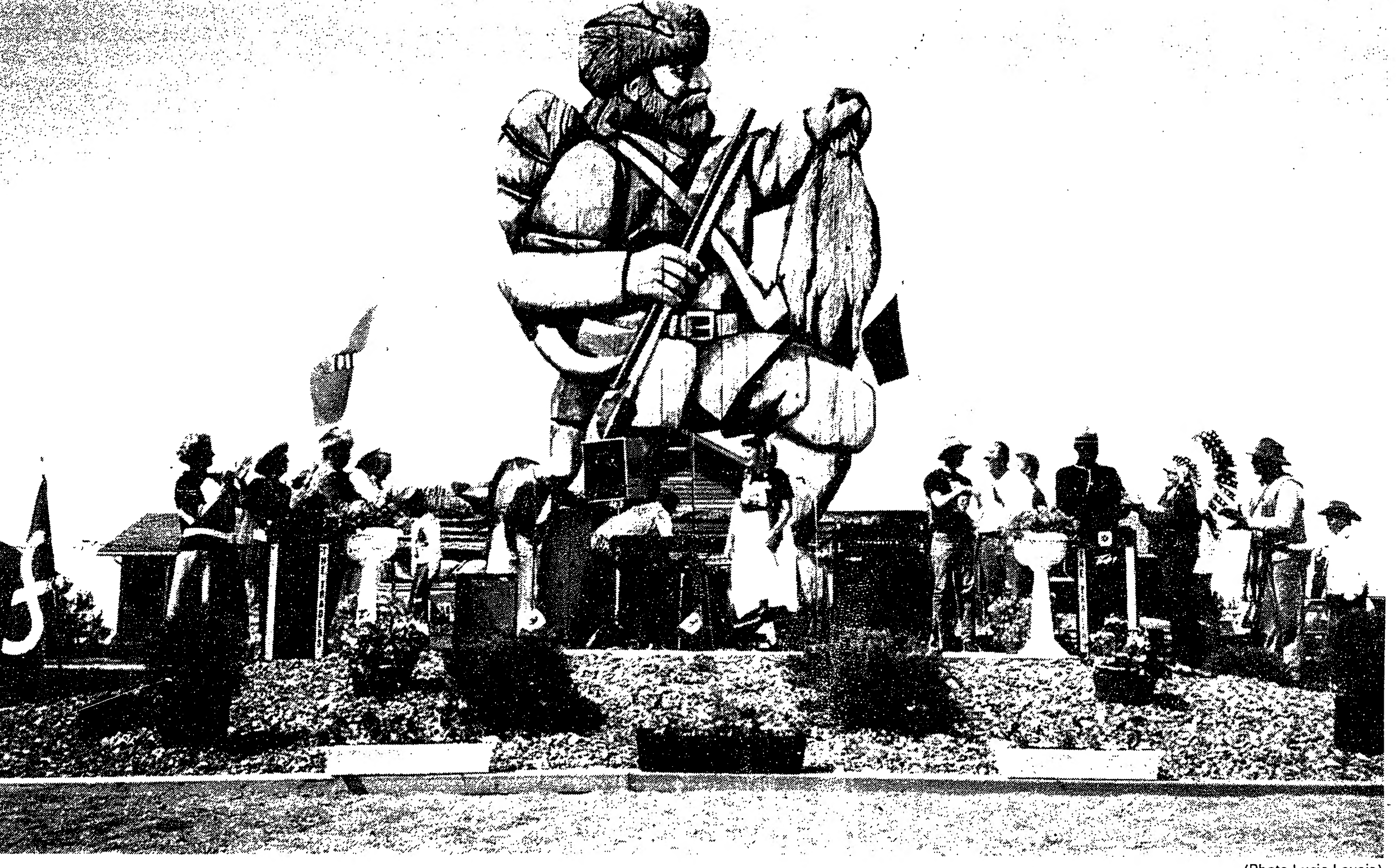
Vol. 26 n°28 Edmonton, le vendredi 7 août 1992 20 pages 60¢

➤ Retour aux négociations

Bourassa trahit les francophones hors Québec

...à lire en page 2

Célébrons nos différences!



(Photo Lucie Lavoie)

Sculptée à la scie à chaîne, d'une hauteur de 20 pieds, elle est impressionnante! Dévoilement de la statue d'Angus Shaw.

par LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE- Sous un soleil radieux, plus de 500 personnes se sont rendues au musée historique de Bonnyville pour célébrer le 125e anniversaire du Canada. Plusieurs activités se sont déroulées pendant l'après-midi: animation musicale par des artistes locaux, numéros de danse ukrainienne et métisse, gigue canadienne-française et sets carrés. Irlandais et Norvégiens ont fait des présentations afin de rappeler la contribution de leur nationalité au développement de la région.

L'événement principal fut le dévoilement de la statue de Angus Shaw, premier marchand de fourrures à s'installer sur les bords du Moose Lake en 1789. Deux ans plus tard, il est descendu un peu plus au sud pour y fonder le premier poste de traite de fourrures qui occupait alors plus de 100 personnes: Fort Georges qui est aujourd'hui connu sous le nom d'Elk Point.

La plupart des discours présentés pendant la journée ont souligné l'apport des différents groupes ethniques et que, c'est grâce à la coopération et l'entraide que la région s'est développée. À l'occasion du 85e anniversaire de Bonnyville, cet hommage aux pionniers est aussi un message d'espoir pour les générations futures. C'est en travaillant ensemble et en accordant nos différences que nous progresserons vers l'avenir.

La Station "L" ferme ses portes

...à lire en page 5

La récession frappe les journaux

...à lire en page 8

Les aînés partent en croisade

...à lire en page 15

07/08

En bref...

Répercussions minimes sur la pauvreté

OTTAWA - Près de la moitié des familles canadiennes ayant des enfants à charge, soit 48,5 pour cent, ne recevront aucune prestation avec le nouveau supplément du revenu gagné qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1993. C'est du moins ce que prétend le Conseil canadien de développement social (CCDS) qui a transmis cette information au comité législatif qui étudie, en ce moment, le projet de loi C-80.

Selon les changements envisagés, les familles pauvres, faisant partie de la main-d'oeuvre active, pourraient obtenir un maximum de 500 dollars par an.

D'après le CCDS, seulement 16,2 pour cent des familles monoparentales pauvres, avec des enfants à charge, recevront le montant total du supplément contre 30,7 pour cent des familles pauvres biparentales. En raison de ces limitations, le supplément n'aura, croit le CCDS, que des répercussions minimes sur la pauvreté.

Prestations d'assurance-chômage

OTTAWA - Pas moins de 33 pour cent des familles canadiennes, dont au moins un membre faisait partie de la population active, ont déclaré des prestations d'assurance-chômage dans leurs déclarations de revenus de 1990.

C'est surtout dans les Maritimes que l'on retrouve les pourcentages les plus élevés de familles qui ont eu recours, durant l'année 1990, à l'assurance-chômage. Les régions rurales de Harbour Breton à Terre-Neuve (90%), de Lamèque au Nouveau-Brunswick (89%) et de Tignish à l'Ile-du-Prince-Édouard (89%) sont en tête du classement. Dans les milieux urbains, ce sont les familles d'Asbestos (60% en moyenne) au Québec qui ont le plus bénéficié de l'assurance-chômage tandis que seulement 15% des habitants de Manotick, en Ontario, ont eu recours à ce programme social.



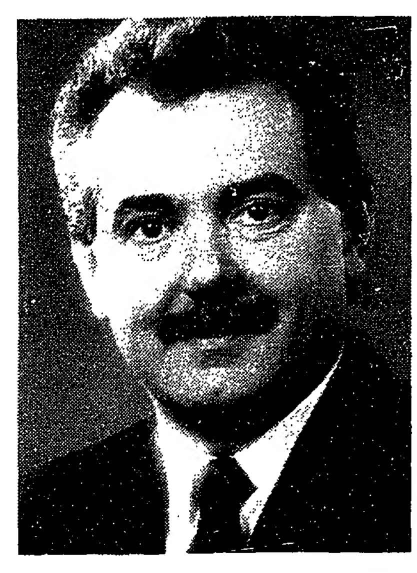
Agence de presse francophone Ottawa

• Retour aux négociations

Bourassa trahit les francophones hors Québec

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- «On préservera les francophones hors Québec, autrement dit on aura droit à du formol dans la nouvelle Constitution un point c'est tout», a affirmé en conférence de presse le président de l'Association canadienne-française, M. Denis Tardif, vendredi dernier. Cette réplique plutôt amère avait pour but de contester le nouveau libellé constitutionnel portant sur la société distincte et la dualité linguistique dévoilé mercredi le 29 juillet.



Raymond Bisson



Denis Tardif

En effet, le nouveau libellé, émis par le bureau du ministre aux Affaires constutionnelles Joe Clark, diminue de façon importante la portée que pourrait avoir le texte sur les minorités de langue officielle au pays, et cela afin d'accomoder le Québec et l'inciter à revenir à la table de négociations. Bien qu'aux dires de l'ACFA, le libellé proposé le 7 juillet dernier ne soit pas plus acceptable, le dernier-né comporte trois lacunes fondamentales:

A) Premièrement, au lieu de retrouver «l'ENGAGEMENT des Canadiens à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans le pays», on parle plutôt d'ATTACHEMENT. Ce qui rend le texte moins influent.

B) Deuxièmement, le rôle des gouvernements ne sera que de PROTÉGER les droits linguistiques de ces mêmes minorités. Ces dernières croient qu'il serait préférable pour leur survie de parler de PROMOTION.

C) Troisièmement, et c'est ce qui est le pire selon l'ACFA, les gouvernements fédéral et provinciaux auront un droit de dérogation. On retrouve également cette clause dérogatoire dans le libellé du 7 juillet, ce qui le rend tout aussi inacceptable. En d'autres termes, cette clause annule tout ce que l'on retrouve précédemment dans le texte qui pourrait aider les minorités de langue officielle à grandir et s'épanouir.

C'est donc pour ces raisons que l'ACFA crie à l'injustice. «On se sent trahi par ceux en qui on avait donné notre confiance, en l'occurence le Premier ministre du Canada et le Premier ministre du Québec.» En fait, lors de pourparlers précédents, les représentants franco-albertains avaient reçu confirmation du Québec à l'effet que celle-ci offrirait son aide et son appui à la cause des francophones hors Québec. De même, dans une lettre adressée au Premier ministre de l'Alberta Don Getty, le Premier ministre du Canada Brian Mulroney mentionnait que «la dualité linguistique est la caractéristique fondamentale du pays qui est très importante pour l'unité nationale».

Mais ce qui inquiète encore plus les porte-parole de l'ACFA, c'est que «la province qui détient le «gros marteau» actuellement (dans le dossier constitutionnel), c'est le Québec. Et ce que le Québec veut, le reste du Canada va probablement l'accepter. Surtout sur des points comme celui-là!». Et justement, le gouvernement fédéral tente présentement de convaincre les autres provinces d'accepter le nouveau libellé.

Pour sa part, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada a aussi dénoncé les dernières tractations entre le gouvernement fédéral et celui du Québec. «Le retour du Québec à la table de négociation constitutionnelle s'est fait une fois de plus sur le dos des communautés de langue officielle» a déclaré son président Raymond Bisson.

Cependant, la FCFA n'est pas aussi drastique que l'ACFA. Le président de la Fédération demande que le consensus du 7 juillet redevienne ce qu'il doit être, soit la véritable base de discussion pour les prochaines rencontres constitutionnelles, peut-on lire dans un communiqué de presse émis en réponse au dévoilement du libellé du 29 juillet.

«Nous trouvons intéressant et encourageant que la FCFA rehausse le ton dans le débat», de dire le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta. On se souviendra des divergences d'opinion entre ces deux associations, qui a amené l'ACFA à faire cavalier seul. Néanmoins, les Franco-Albertains sont demeurés membres de la FCFA en signe de solidarité avec les autres associations francophones hors Québec. C'est pourquoi ils ont ajouté: «Cependant, on ne se sent pas complètement à l'aise et nous ne sommes pas complètement satisfaits dans la positions de la FCFA parce qu'ils semblent traiter, à notre avis, avec un manque de profondeur, la question du libellé du 7 juillet.»

L'ACFA continuera donc sa stratégie de lobbying qu'elle a commencée auprès des Québecois. Déjà, le 24 juillet dernier, elle donnait une conférence de presse à Montréal et publiait dans différents journaux québécois un message demandant à la population de la belle province de ne pas oublier les francophones de l'extérieur du Québec. «Notre défi, c'est de faire en sorte que pour la population québécoise, on soit plus qu'une abstraction, qu'on soit des personnes en chair et en os», disait encore le vice-président, M. Marc Arnal.

Pour l'ACFA, le dernier tournant constitutionnel est des plus importants et la lutte sera féroce. «On ne veut pas un retour à ce qui a déjà existé. On veut progresser dans quelque chose de mieux dans une société qui est jugée comme la meilleure place à vivre au monde», de conclure M. Denis Tardif.

• Gestion scolaire

Le dossier est toujours prioritaire pour le Secrétaire d'État

OTTAWA(APF) - Le Secrétariat d'Etat espère être en mesure de faire approuver cet été par le gouvernement un projet de plusieurs millions de dollars, qui devrait couvrir une partie des frais entourant l'implantation de commissions scolaires francophones dans six provinces anglophones.

Le Conseil des ministres doit tenir deux rencontres cet été et les fonctionnaires chargés de ce dossier aimeraient bien que la gestion scolaire soit à l'ordre du jour de l'une de ces réunions a indiqué l'attachée de presse du ministre responsable, Robert de Cotret. «On attend notre tour au cabinet, c'est tout» indique Mme Claudine Renaud, qui dément les rumeurs voulant que le projet ait été mis sur les tablettes. «Le dossier est toujours prioritaire. Il est toujours au même point, c'est tout».

Le 17 juin dernier, le quotidien Le Droit d'Ottawa affirmait que le Conseil des ministres se préparait à adopter un plan global de financement de la gestion scolaire d'une valeur de 150 à 200 millions. La réunion avait finalement été annulée.

En vertu de la Charte des droits et libertés qui date de 1982, les parents francophones ont le droit de gérer et de contrôler leurs écoles françaises en milieu minoritaire. Au mois de mars 1990, la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé reconnaissait le droit des parents francophones à une certaine forme de gestion scolaire. Depuis ce temps, plusieurs provinces qui ne se conformaient pas à la Charte ont mis sur pied des comités d'étude et d'autres comme l'Ile-du-Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, ont modifié leur loi scolaire pour permettre aux parents de gérer leurs écoles par le biais de commissions scolaires.

Mais tout cela coûte cher aux yeux des provinces. L'Alberta, qui semblait vouloir adopter au plus vite son projet de gestion scolaire, a maintenant décidé de reporter à l'automne l'adoption en 3ième lecture de son projet de loi. Raison officielle: on se serait aperçu que certains éléments du projet de loi n'avaient pas fait l'objet de consultations?

De son côté, la Saskatchewan prévoit déposer son projet de gestion scolaire dans trois ou quatre semaines, mais à condition que le gouvernement fédéral s'engage par écrit à aider financièrement la province à couvrir les dépenses reliées à cette nouvelle composante du système scolaire.

Le ministre de Cotret a déjà indiqué qu'il préférait que le Conseil des ministres adopte en bloc un plan d'aide pour toutes les provinces anglophones plutôt que d'y aller à la pièce, province par province. La Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve sont les provinces qui profiteraient d'une aide financière du gouvernement fédéral. Déjà, le Secrétariat d'Etat s'est entendu avec certains provinces sur les sommes qui seront allouées pour la gestion scolaire, et les discussions se poursuivent avec les autres.

• Si personne ne parle...

«...on est voué à la disparition!»

- Denis Tardif

APF et PIERRE BRAULT

EDMONTON-«M. Mulroney ne veut pas que les Franco-Albertain(e)s deviennent des «cadavres encore chauds»?» C'est cette question que lance cette fois l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) au Premier ministre, Brian Mulroney, par l'intermédiaire de quatre quotidiens du Québec et de l'Ontario.

$$$$$

La campagne publicitaire de l'ACFA se poursuit donc. L'annonce publicitaire d'une demi-page, parue dans Le Droit et le Citizen d'Ottawa, Le Devoir de Montréal et Le Soleil de Québec, traduit les besoins en matière constitutionnelle des Franco-Albertains, et par le fait même, celui de tous les francophones hors Québec.

Plus tôt, au début juillet, l'organisme porte-parole des Franco-Albertains a fait publier une lettre tout aussi revendicatrice destinée à Brian Mulroney dans les deux quotidiens de la capitale. Enfin, dans le journal national, The Globe and Mail de Toronto, on avait adressé une autre missive aux dix Premiers ministres provinciaux. Cette dernière représente, à elle seule, une dépense de l'ordre de 10 000 dollars.

En plus, le 1er juillet, fête du Canada, l'ACFA a misé sur l'impact de la télévision en achetant du temps d'antenne au réseau français et anglais de Radio-Canada en Alberta. Le coût : 4 000 dollars.

Jusqu'ici les coûts de cette stratégie promotionnelle sont estimés à 30 000 dollars... Et ce n'est pas fini. Aux dires de la directrice adjointe information/politique, Lyne Lemieux, d'autres initiatives sont prévues sous peu. Les budgets de l'organisme prévoient des investissements de cette nature; l'ACFA dispose d'une fondation, créée grâce à la vente des installations de la radio française à la Société Radio-Canada, et les intérêts de cette fondation permettent d'obtenir des revenus autres que les subventions du Secrétariat d'Etat.

FCFA vs ACFA

On sait que l'ACFA préconise une stratégie agressive et un suivi de tous les instants, surtout dans le dossier constitutionnel. Déjà, sous les présidences de Georges Arès et de France Levasseur-Ouimet, l'ACFA s'est faite remarquer par ses interventions dynamiques et bien orchestrées face aux différents paliers de gouvernement et dans des situations bien particulières comme la Commission Bélanger-Campeau. Ce n'est donc pas d'hier que l'ACFA fait son petit bonhomme de chemin. Et étant donné que cette stratégie est loin d'aller dans le même sens que celle préconisée par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, il ne faut pas se surprendre que les deux organismes soient à couteaux tirés.

En juin dernier, l'ACFA a publiquement contesté la stratégie de lobbying politique mise de l'avant par la FCFA dans le dossier constitutionnel. Quelques jours plus tard, lors de l'assemblée annuelle de la FCFA, elle décidait cependant de rester membre à part entière de l'organisme porte-parole.

«Quand on a pris la décision de demeurer membre, on a dit qu'on continuerait d'être très actif dans le dossier constitutionnel», a indiqué le directeur de l'ACFA, George Arès. Et de rajouter, Lyne Lemieux, «on le fait dans la mesure de nos moyens parce que notre communauté nous demande le faire».

Tournée au Québec

L'ACFA prévoit aussi entreprendre une tournée au Québec afin de sensibiliser cette population à sa situation et a sa réalité. «Ce qu'on voudrait, c'est que quelqu'un commence à dire que les francophones devraient avoir des choses (dans le dossier constitutionnel)... Sans cela, on est voué à la disparition», a lancé d'un coup le président de l'ACFA, Denis Tardif.

Fêtons le multiculturalisme!

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- C'est lundi dernier que les provinces de l'Ouest et l'Ontario célébraient la journée du Patrimoine. À Edmonton, la population a eu droit à deux journées de festivités, marquant leur appartenance au Canada.

Comme à chaque année depuis 16 ans, le public (plus de 400 000 personnes en 2 jours!) a pu visiter les pavillons des différentes origines qui composent notre pays. Hollandais, Italiens, Chinois, Ukrainiens, Grecs, Arabes, Polonais, etc, une soixantaine de nationalités étaient représentées, chacune servant des mets typique de leur pays d'origine. Toute une évolution puisqu'en 1976, on présentait huit pavillons qui ont attiré environ 20 000 personnes. Aujourd'hui, le Festival du Patrimoine est le plus grand du genre en Amérique du Nord et rapporte quelque 16 millions de dollars à la ville en bénéfices de tous genres.

Cette année, les Canadiens français étaient également de la fête. Les visiteurs ont pu goûter à la fameuse tourtière, la soupe au pois ainsi qu'aux crêpes au sirop d'érable. Différents artisans étaient également sur place ainsi que divers représentants d'associations dans le but de renseigner le public sur les particularités de la culture canadienne-française. Mme Rose-Marie Ouimet a remporté le concours de tarte au sucre, suivie de Louisette Villeneuve et Nathalie Tremblay.

Aussi, on a pu assisté au dévoilement d'une murale. L'artiste, Lewis Lavoie de St-Albert, a voulu exprimer par cette peinture l'arrivée et l'histoire des francophones en Alberta. La murale mesure 8 pieds par 24 pieds.

Denis Lorieau, vice-président de l'organisation du Festival s'implique depuis 5 ans à la réalisation de cet événement annuel. «C'est un genre de bénévolat que j'aime beaucoup, dit-il. Ayant déjà travaillé au secrétariat d'État et étant maintenant représentant du Commissaire aux langues officielles, j'ai beaucoup travaillé dans le domaine du multiculturalisme et de la citoyenneté canadienne. C'est une cause que j'ai à coeur. Le Festival est un véhicule important pour sensibiliser le public à la nature du Canada».

Malheureusement, un incident est venu quelque peu briser l'harmonie et la fraternité qui régnaient pendant ces deux journées. Entre 15 et 30 Serbes et Croates se sont bataillés pour des raisons qui viennent de toute évidence des problèmes qui divisent la Yougoslavie. Néanmoins, M. Lorieau ne semble pas déçu par l'incident: «La plupart des belligérants étaient des jeunes. Le sens de nationalisme que de nouveaux immigrés ont, est encore très fort. C'est comprenable, avec ce qui se passe présentement en Europe, qu'ils prennent cela très à coeur».

(Photo Pierre Brault)

La troupe Polonez Ensemble exécute une danse folklorique polonaise.

• Réactions

«Nous, on n'a pas les moyens»

- Réal Boudreau

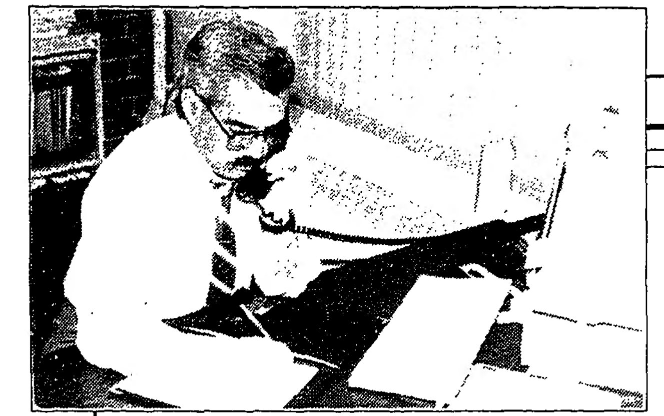
APF et PIERRE BRAULT

EDMONTON - Les initiatives de l'ACFA ne sont pas sans irriter certains leaders francophones. La publicité pourrait-elle présenter une image d'une francophonie canadienne divisée? La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, porte-parole d'un million de francophones hors Québec, n'a pas voulu se prononcer sur la démarche de l'ACFA, un de ses membres. Mais suite aux démêlés de l'ACFA et de la FCFA lors de l'assemblée annuelle de cette dernière à Ottawa en juin dernier, on sait de quel bois se chauffent les deux organismes.

Pour sa part, Réal Boudreau, président de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse (FANE), qui est aussi membre de la FCFA, ne croit pas que l'initiative des Franco-Albertains puisse diviser les troupes. «Je ne vois pas quel bien cela peut apporter, bien que je ne pense pas que cela puisse nuire».

«Nous, on n'a pas les moyens (pour ce genre de campagne). On garde nos projets spéciaux pour travailler avec nos communautés», a-t-il expliqué. Il souligne du même souffle qu'il est satisfait des résultats rencontrés par la stratégie de lobbying adoptée par les membres de la FCFA. «Il a déjà été question d'une campagne médiatique à l'échelle nationale. Et nous, en Nouvelle-Ecosse, on s'y était opposé... Et jusqu'à maintenant, le lobbying porte ses fruits.» Les francophones ayant obtenu, du ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, l'assurance d'être au rendez-vous lorsque les Premiers ministres se réuniront pour conclure le pacte constitutionnel.

Voyez nos offres d'emplois en pages 12, 13 et 14



EDITORIAL

par Pierre Brault

Ils n'auront pas notre peau!

Au moment de lire cet éditorial, le Bar-B-Q du lac Harrington aura eu lieu et le Premier ministre Robert Bourassa aura rencontré ses homologues fédéral et provinciaux officiellement pour la première fois depuis Meech.

Le libellé présenté par le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark, le 29 juillet dernier, a fait coulé beaucoup d'encre en plus de provoquer de nombreuses et violentes réactions de la part des minorités de langues officielles, surtout du côté des francophones de l'extérieur du Québec.

Il va sans dire que les autochtones sont très inquiets de la situation, car ils constatent eux aussi qu'ils risquent de tout perdre ce qu'ils avaient arraché de peine et de misère lors de la fameuse tournée pan-canadienne de consultations.

Enfin, les représentants des Territoires peuvent pratiquement dire adieu à leur rêve de voir un jour ce coin du pays devenir une ou plusieurs provinces à cause du droit de véto exigé du Québec.

Il est évident que le Premier ministre du Canada Brian Mulroney a mis son **GROS** grain de sel dans l'affaire (son **GROS ÉGO** oblige) et qu'il est parvenu à démolir des mois de travail intense de son ministre, Joe Clark.

La raison: il veut absolument que le Québec revienne à la table des négociations et cela, quel qu'en soit le prix. Il sacrifiera l'avenir des minorités francophones, anglophones au Québec, des autochtones, et des Territoires, pour s'assurer que les demandes du Québec soient rencontrées et pour arriver lui et son ami Boubou à leurs fins.

Peu importe le peuple, peu importe la population canadienne. Ce qui est important, c'est que Brian Mulroney passe à l'histoire comme le **SAUVEUR** (?) de la Confédération canadienne et que Bourassa, qui est fédéraliste, puisse éviter de faire l'indépendance, point à la ligne.

C'est tout un coup de poignard que les traites Mulroney et Bourassa viennent d'asséner aux francophones hors Québec. Et comme le veut la tradition politique canadienne, le tout s'est déroulé dans le plus grand secret, au téléphone. Viennent-ils de jeter de la chaux vive sur les cadavres encore chauds d'Yves Beauchemin?

Ils ont aussi mis la hache dans ce qui était jusqu'à aujourd'hui la pierre angulaire du Canada: le bilinguisme officiel. Quelle inconséquence, quelle insouciance, quelle hypocrisie, quelle tragédie.

C'est maintenant le Québec qui a le gros bout du bâton et soyez certain que Bourassa va s'élancer de toutes ses forces pour en tirer le maximum.

On peut s'attendre à ce que Clyde Wells de Terre-Neuve brasse la cage encore une fois. Le pantin de Trudeau va refaire surface et tenter de brouiller les cartes. Il va remettre en question la société distincte pour le Québec et le droit des autochtones à l'autodétermination.

Mais, en ce qui nous concerne, selon le nouveau libellé du 29 juillet, il est maintenant question d'**ATTACHEMENT** et de **PROTECTION** des droits linguistiques, du développement et de l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays. C'est réellement catastrophique. Que nous reste-t-il à faire, nous de la minorité de langue officielle? S'il faut que l'ACFA, le président Denis Tardif en tête, aille en tournée au Québec, qu'elle y aille.

Il faut absolument que les Québécois sachent dans quelle situation précaire nous nous retrouvons à cause des tractations démagogiques de politiciens, de supposés leaders, qui n'ont pour vision commune que leur **GROS ÉGO**. Nous n'avons plus rien à perdre, nous n'avons rien et nous aurons fort probablement moins que rien dans quelques mois, sinon dans quelques semaines, si personne ne bouge rapidement. Les dirigeants de l'ACFA provinciale doivent passer à l'action dans le plus bref délai, c'est urgent.

Il ne faut quand même pas attendre que Messieurs Raymond Bisson et Marc Godbout de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) posent un tel geste, ce n'est pas inclu dans ce qui reste de leur plan stratégique. Ils préfèrent encore s'en remettre au gouvernement du Québec et continuer de négocier avec celui (Boubou) qui leur a asséné le plus tragique coup de poignard de l'histoire du Canada. Il faut admettre que le duo Bisson-Godbout a élevé quelque peu la voix depuis le 29 juillet et dénoncé le Québec, mais, à notre avis, c'est trop peu, trop tard.

Qu'à cela ne tienne, les têtes fortes, que dis-je, les moutons noirs de la francophonie canadienne, les Franco-Albertains, vont, encore une fois, prendre l'initiative et lutter sans relâche pour la survie de la langue et de la culture françaises au Canada.

COURRIER DES LECTEURS

Restons vigilants!

M. le Rédacteur,

Si la Déclaration des droits de l'homme garantit la dignité d'un peuple, si la Charte canadienne symbolise la liberté, si l'égalité des Canadiens français devant la loi suppose le respect de deux cultures linguistiques (une nation, deux peuples égaux), le Canada anglais a bel et bien trahi ses propres idéaux en défigurant le pays à son image, en posant des actes qui ont affecté irrémédiablement l'équilibre des minorités francophones hors Québec et qui ont compromis notre avenir francophone pourtant théoriquement assuré par les droits qu'on nous avait accordés par l'Acte de Québec de 1774. Si la Constitution de 1867 n'est plus valide, la faute en est au pauvre Canada anglais qui n'a pas su la respecter! Dommage... Tous les gouvernements des autres provinces se sont acharnés à faire adopter des lois et des règlements niant aux peuples francophones le droit à leurs écoles et institutions culturelles. Et aujourd'hui vous nous proposez une nouvelle constitution canadienne qui, loin de réparer les torts subis par les francophones de par le vaste Canada, ne ferait que nous enfermer dans une camisole de force déguisée... Non merci! Le bilinguisme est la voie royale qui mène à l'assimilation certaine. Nous devons être plus méfiants et davantage vigilants à propos de nos droits de peuple francophone, et ce, d'autant plus que le sacre-saint Canada n'a pas encore réussi à faire son mea culpa...

Honoré Rizzoli
Montréal





Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

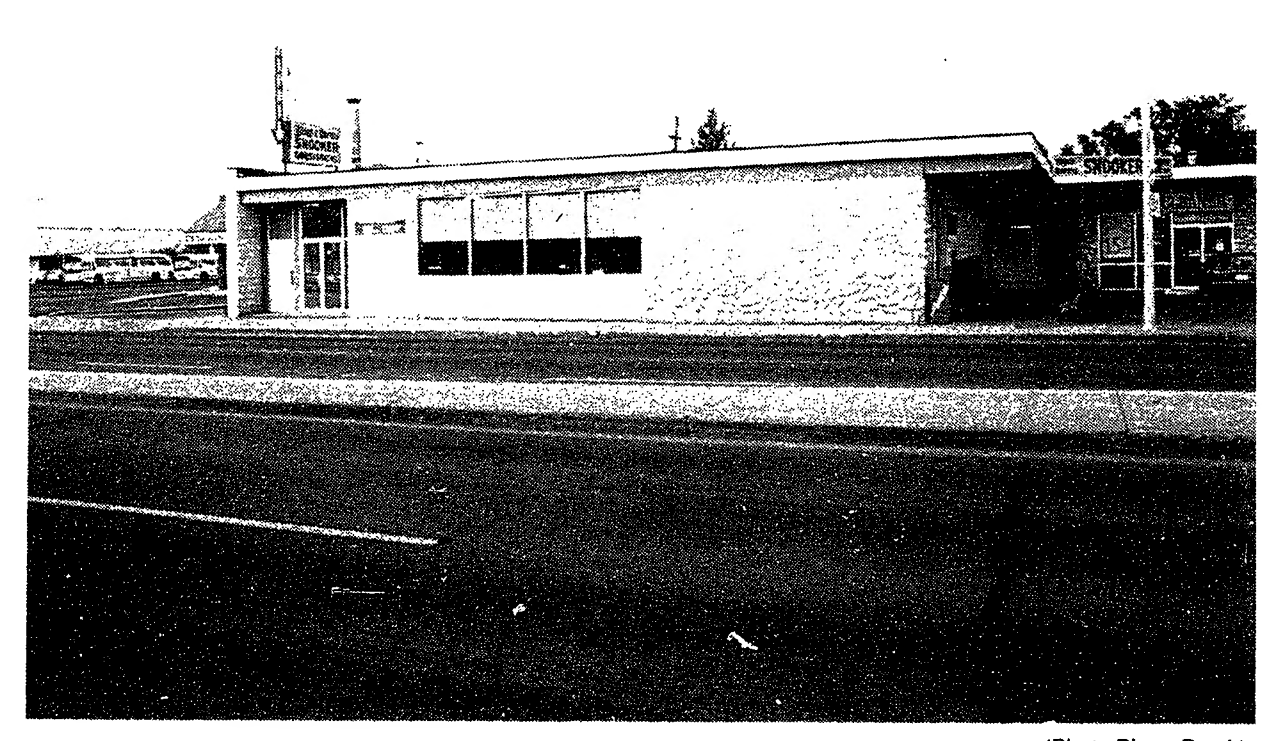
• Postes Canada

La station "L" ferme ses portes

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Les francophones écopent encore une fois des changements qu'a amenés le gouvernement fédéral par l'intermédiaire de la Société canadienne des postes. Le bureau postal situé au carrefour de la 82e Avenue et de la 83e Rue dans le quartier Bonnie Doon à Edmonton, qui dessert actuellement une quantité très importante de francophones, fermera ses portes le 2 octobre prochain.

Cette fermeture entre dans le cadre du programme de conversion que s'est donné Postes Canada pour maximiser sa rentabilité. Quelques bureaux de postes d'Edmonton ont déjà été convertis dans le cadre de ce programme ainsi que de nombreux comptoirs ruraux à travers tout le Canada. Ce programme consiste, pour la Société des postes, à vendre une franchise à un commerçant local qui aura la responsabilité d'offrir tous les mêmes services qu'offre actuellement le bureau de postes. «C'est une formule qui fonctionne très bien, affirme Mme Ida Erwin, porte-parole de Postes Canada à Ottawa. Les clients en sont extrêmement satisfaits ainsi que les commerçants locaux. Pour



(Photo Pierre Brault)

Les francophones ainsi que les autres résidents du quartier Bonnie Doon devront changé leurs habitudes et trouver un nouveau comptoir postal!

la Société, c'est une bonne façon d'améliorer et de répandre le service qu'on offre sans pour autant augmenter nos propres frais».

En effet, en convertissant ses bureaux, Postes Canada économisera sur la location du loyer et différents autres coûts. Les clients pourraient y trouver une amélioration puisque, chez un commerçant, les heures d'accessibilité seront rallongées et il sera possible d'aller à la poste en faisant ses emplettes. Mais en ce qui concerne le bureau de Bonnie Doon, ce sont les francophones qui en souffriront. Toutefois, Mme Erwin indique qu'ils n'ont pas à s'inquiéter. D'abord parce qu'il reste encore sept bureaux offrant des services bilingues dans toute la région métropolitaine d'Edmonton (St-Albert, Sherwood Park, Edmonton...); ensuite parce que, étant donné le caractère bilingue du quartier Bonnie Doon, la Société des postes recherchera un comptoir postal offrant le service dans les deux langues officielles.

Selon M. Jean-Louis Dentinger, président du Centre communautaire d'Edmonton, une entente verbale aurait été conclue avec Postes Canada. Selon cette entente, le Centre communautaire serait assuré d'obtenir une franchise et offrirait le service dès sa construction terminée. En attendant, un ou plusieurs comptoirs postaux seront ouverts à différents endroits dans le quartier.

Quant au Syndicat des postiers du Canada (SPC), il accuse le gouvernement fédéral de ne pas respecter sa parole. Ce dernier se fait le promoteur du bilinguisme et du multiculturalisme au Canada et vient couper des postes bilingues. Le SPC entend s'affilier avec l'Association canadienne-française de l'Alberta pour contester cette décision.

Mais avant tout, le SCP soupçonne le gouvernement de tirer lentement les ficelles pour en venir un jour à la privatisation du service, «ce qui rendrait les conditions de travail des postiers beaucoup plus difficiles», de dire le président M. Greg McMaster, d'Edmonton.

Pour l'instant, les huit employés à temps plein et l'employé à temps partiel de la station "L" ne seront pas mis à pied. Ils seront simplement affectés ailleurs.

• Les 7, 8 et 9 août

Des bleuets du Lac Saint-Jean à Camrose

par PIERRE BRAULT

CAMROSE - Cette année, dans le cadre de son exposition régionale annuelle, la Camrose County Fair and Festival présentera «L'exposition interprovinciale du Québec» pour faire connaître la culture, les coutumes et l'histoire unique de la «Belle Province».

C'est avec beaucoup de fierté que John Barry, coordonnateur de l'exposition du Québec à Camrose, a annoncé la nouvelle par communiqué de presse. Selon M. Barry, une délégation de huit personnes de la ville jumelle de Camrose, Chicoutimi, offriront des produits faits de sirop d'érable, des bleuets du Lac St-Jean, des souvenirs et de l'artisanat. Le groupe, qui sera composé d'artisans et de personnages en costumes d'époque, veut faire connaître particulièrement la région assez pittoresque du Saguenay-Lac-Saint-Jean et faire la promotion d'événements touristiques et culturels.

Cette initiative, subventionnée par le programme «Mieux connaître le Canada» du Secrétariat d'État du Canada, sera une occasion unique d'échange d'idées et d'information sur la grande diversité canadienne et l'importance d'une Canada uni, mentionne le communiqué.

M. Barry mentionne aussi que l'artiste franco-albertaine, Crystal Plamondon et son groupe Ca'dien, y donnera des spectacles tout au long de cette fin de semaine. On sait que Crystal était de la partie lors du fameux Stampede de Calgary au début du mois de juillet et qu'elle s'est aussi produite au Nouveau-Brunswick dans la cadre de l'inauguration du Village de la Sagouine à Bouctouche.

On y retrouvera évidemment, dans la plus pure tradition de l'Ouest, des courses de chuckwagons , un rodéo, une course de cochons «Colonial» et un feu d'artifices à chaque fin de soirée. Il y aura aussi des manèges, des jeux d'adresse, du tir au poignet, etc.

L'an dernier l'exposition a attiré plus de 21 000 personnes et les organisateurs sont persuadés de pouvoir battre ce record.

• Centre communautaire d'Edmonton

On a choisi un architecte

EDMONTON- Le Centre communautaire d'Edmonton a retenu les services de Barry Johns Architect Ltd pour développer les plans du futur centre communautaire/culturel à Edmonton.

Cette firme est également impliquée dans le projet du nouveau Collège Communautaire Grant MacEwan.

En collaboration avec l'ACFA régionale d'Edmonton, Barry Johns Architect complète une tournée de consultation avec les groupes communautaires pour sonder les besoins et pour obtenir des impressions sur ce que ce centre devrait représenter.

Une fois toutes les données recueillies, les architectes seront en mesure de compléter la conceptualisation et élaborer des plans préliminaires et une maquette. Le comité de dessin du Centre communautaire d'Edmonton suivra le projet de près pour voir à ce que les intérêts de la communauté soient respectés.

Le processus de consultation suscite déjà beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme dans la communauté. Ce projet s'avère un événement intéressant et passionnant dans l'histoire de la région.

EPHEMERIDES DES SASV

Août

8	9	10	11	12	13	14
1908 Premier baptême à la paroisse de St-Vincent, Alberta: Régina Brousseau	**1910** Les mandolénistes de Hobbema jouent devant Sir Wilfrid Laurier	**1972** Arrivée des SASV à Penticton, C.-B.	**1972** Arrivée des SASV à Fort McMurray, Alberta	**1948** Annonce officielle de la fondation du diocèse de St-Paul, Alberta	**1927** Arrivée des SASV à Biggar, Sask.	**1976** Arrivée des SASV dans la tribu des Castors, à Chateh, Alberta

• Conseil Grouard

Activités des Chevaliers de Colomb

par NOËLLA FILLION

FALHER- Le tirage d'une auto Geo Metro 1992, dont la vente des billets a débuté le 20 février, a eu lieu le 1er juillet au Centre Chevalier. Le billet chanceux avait été acheté lors de concours de labour à Wanham. Madame Marion Marcy de Grande Prairie s'est donc vu octroyer la quatre-portes couleur cerise.

Aussi, le 19 juillet dernier, à l'occasion d'un souper à la fortune du pot, le Conseil de Grouard a voulu exprimer sa reconnaissance à M. Ronald Brochu pour ses nombreux services auprès du conseil. Une plaque d'appréciation lui a été remise par le Grand Chevalier, M. Gérard Nicolet. Par la même occasion, M. Léo Garand, secrétaire-trésorier, offrait une plaque d'appréciation au nom du comité de bingo.

Angèle, Ronald et leur petite famille nous quittent pour Régina.



(Photo Noëlla Fillion)

Gilbert Mackell remettant les clefs de la nouvelle auto à la gagnante, Mme Marion Marcy, accompagnée de son mari, Miles.



(Photo Noëlla Fillion)

Ronald Brochu et Lucien Sasseville, maître de cérémonie.

• L'Ouest se signale encore

L'Eau Vive, journal par excellence

APF et PIERRE BRAULT

EDMONTON -Le journal l'Eau Vive de la Saskatchewan a réussi un exploit en remportant pour la première fois le prix du Journal de l'année remis depuis dix ans par l'Association de la presse francophone, dans le cadre de son banquet annuel.

L'Eau Vive a détrôné l'hebdomadaire La Liberté du Manitoba, qui avait remporté ce prix l'année dernière pour la sixième fois de son histoire. Pour mériter cet honneur, le journal a totalisé le plus de points parmi les 18 journaux qui ont participé cette année au concours.

L'Eau Vive a également reçu la palme dans la catégorie «Hector Bertrand», qui regroupe les journaux de 24 pages ou plus en moyenne par édition. Le journal a remporté un premier prix dans sa catégorie pour le meilleur reportage, la meilleure annonce, la meilleure promotion, la meilleure annonce maison, la meilleure présentation et la meilleure première page.

Le journal La Voix acadienne de l'Ile-du-Prince-Edouard a été pour sa part honoré à titre de Journal de l'année dans la catégorie «Guérette-Piolat» réservée aux journaux publiant 23 pages ou moins en moyenne par édition. Le journal a remporté un premier prix pour le meilleur reportage, le meilleur article sur la francophonie, la meilleure promotion, la meilleure présentation et la meilleure première page.

Deux premiers prix

Le Franco a remporté deux premiers prix dans la catégorie «Guérette-Piolat»; l'un pour son éditorial «Getty, un politicien irresponsable» de l'édition du 17 janvier 1992, signé par le directeur du journal et l'autre pour la meilleure annonce-maison, celle de franco-GRAFIX, édition du 25 octobre 1991, une création du graphiste Marc Vaillancourt. Le journal a donc terminé au 4e rang dans sa catégorie et se retrouve en 6e position toutes catégories sur les 18 journaux qui ont participé au concours.

Le directeur du journal, Pierre Brault, s'est dit satisfait des résultats du concours soulignant que «...ce qui est important pour un journal et ce qui fait sa crédibilité, c'est la qualité de ses éditoriaux». Le Franco a une longue tradition d'excellence de ses éditoriaux, qui remonte au temps de La Survivance, au moment où le journal faisait partie de l'Association des Hebdos régionaux au Québec.

Les réactions enthousiastes des francophones face à la qualité et au format pratique de la dernière édition de l'Annuaire 92 des organismes, des commerçants et des professionnels francophones de l'Alberta et aussi face à l'amélioration constante de la mise en page du journal sont indiscutablement tout un stimulant pour la petite équipe du journal. «Ce premier prix, remporté pour la meilleure annonce-maison, est un autre pas vers l'offre, à la communauté francophone de l'Alberta, d'un service de création graphique en français de très grande qualité».

• Margo Lagassé

Quand ça la «pogne», elle peut sculpter jour et nuit

par CAROLE THIBEAULT

ST-PAUL- C'est une femme mystérieuse. À St-Paul, elle habite une maison située tout près d'un lac et qu'on dit hantée. Ses journées, elle les passe à prendre soin de ses moutons, ses dindes, ses coqs, ses poules et ses chiens. Aussi, entre deux textes qu'elle écrit pour elle-même ou pour les différents journaux du coin, Margo Lagassé, les deux mains salies par l'argile humide et les pieds sans cesse en action pour faire tourner son tour, se consacre à son art: la sculpture.

Margo Lagassé est une des six artistes qui ont participé, en mai dernier, au concours d'Arts visuels proposé par le Festival des arts. Le public a pu constater, lors de l'exposition, que la sculpteure peut faire passer par des matériaux qui semblent aux premiers abords sans vie (le ciment et l'argile), toute une gamme d'expressions, d'émotions et d'états d'âme.

Il y a déjà maintenant presque 34 ans que Margo Lagassé a touché pour la première fois à l'argile. «J'avais trouvé un livre et j'ai tout appris ce qu'il y avait dedans, raconte-t-elle. Je n'avais même pas de tour, ni d'argile. C'est que je ne savais pas où les trouver. J'ai trouvé ma première argile trois ans plus tard.» Depuis, la passion pour la sculpture ne l'a jamais laissée. Lorsqu'elle s'y met, elle peut passer des heures, même des nuits et des jours entiers, à façonner et manipuler la matière. «Quand ça me prend, quand ça me «pogne», je ne peux pas m'arrêter. Je deviens effrénée comme un animal enchaîné.»

La patience est une qualité indispensable pour cette forme d'art. Il faut d'abord construire l'armature, la faire sécher et, ensuite, modeler l'argile. Travail qui n'est pas de tout repos puisque qu'il faut constamment humidifier le matériau tant que l'oeuvre entière n'est pas complétée. Travailler le ciment (Mme Lagassé utilise le même ciment avec lequel la voirie fait les trottoirs!) contient autant d'étapes qui s'avèrent tout aussi méticuleuses les unes que les autres. Aussi, le ciment, contrairement à l'argile qui se manipule mieux, réserve toujours des surprises. «Il arrive parfois que tout mon ouvrage tombe en morceaux. Je prend tout ça, je le replace et je l'enveloppe avec des langes et des cordes. Quand je l'ouvre, ce n'est jamais exactement ce que je voulais; mais c'est toujours quelque chose qui donne plus que ce que je voulais.»

Étant donné ce fait qu'elle ne puisse avoir le dernier mot sur la matière, Margo Lagassé évite de signer ses oeuvres. «Je pense que ce n'est pas vraiment à moi, dit-elle. C'est à l'humanité et je ne suis qu'un instrument.»



(Photo Martin Brault)

Voici une des oeuvres que la sculpteure a présentée au concours d'Arts visuels: «Cri atavistique».

(Photo Martin Brault)

Margo Lagassé façonne l'argile à l'aide de son tour. On peut voir le petit vase qui ressortira de son travail.

• Objectif: 25 millions

La FCCF défend le droit à l'appartenance culturelle

par JACINTHE LAFOREST

I.-P.-E.(APF)-La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est convaincue que les francophones du Canada sont les détenteurs d'un droit inhérent à l'appartenance culturelle.

Selon le président de la FCCF, M. Roger Lalonde de l'Alberta, les francophones et les autochtones sont les seuls à posséder ce droit, à un point tel qu'il en découle un droit à des structures politiques autonomes.

La FCCF a donc adopté lors de son assemblée annuelle, qui avait lieu à l'Ile-du-Prince-Edouard, une résolution en vertu de laquelle elle fera des démarches pour que «ce droit à l'appartenance culturelle soit réflété dans la composition du Sénat réformé, par l'élection garantie d'au moins un sénateur francophone par province».



Roger Lalonde

Cette résolution n'a toutefois pas été adoptée sans discussions. Plusieurs membres se sont demandés si en fait, la FCCF n'était pas en train de donner au Sénat une importance qu'il n'a pas. Mais selon M. Lalonde, il s'agit de la question de l'heure dans le débat constitutionnel et c'est aussi cette question qui risque de faire ou de défaire l'entente fragile intervenue dans le dossier constitutionnel.

De toute façon, «le Sénat

...suite en page 9

• 17e AGA

La récession frappe durement les journaux de l'APF

APF et PIERRE BRAULT

EDMONTON-Les temps sont durs pour les journaux francophones de l'extérieur du Québec, notamment les publications membres de l'Association de la presse francophone (APF), dont LE FRANCO. La récession n'a pas épargné la presse en milieu minoritaire en 1991-1992, à tel point que les revenus publicitaires ont diminué d'environ 40 pour cent.

A titre d'exemple, les ventes brutes de leur agence de représentation commerciale OPSCOM, sont passées de 2,2 millions en 1990-1991 à un peu plus de 1,6 million en 1991-1992.

Dans l'Ouest

En Alberta, le journal Le Franco a connu une année décevante et les prévisions de vente de publicité ne se sont même pas concrétisées. Le journal a réussi à minimiser le déficit anticipé et son directeur, M. Pierre Brault, croit qu'il pourra équilibrer son budget en 1992-1993. L'éditeur du journal Le Soleil de Colombie en Colombie-Britannique, Jacques Baillaut, n'hésite pas à parler «d'une situation dramatique».

Dans les Maritimes

Le journal La Voix acadienne, de l'Ile-du-Prince-Edouard, songe à mettre sur pied une maison de graphisme pour trouver une nouvelle source de revenus et assurer la survie du journal. Le Gaboteur de Terre-Neuve, dont l'existence dépend en bonne partie du Secrétariat d'Etat, se prépare au jour où le gouvernement fédéral cessera de donner des subventions, et parle de créer un fonds de fiducie.

AIR CANADA

Air Canada, qui avant sa privatisation en 1988 était un important annonceur, ne respecte toujours pas la Loi sur les langues officielles en ce qui a trait à la publicité dans la presse écrite en milieu minoritaire et cela, malgré une entente hors cour signée entre le Commissariat aux langues officielles et la compagnie il y a bientôt un an.

Les éditeurs membres de l'Association de la presse francophone ont d'ailleurs profité de la tenue de leur 17ième Assemblée générale annuelle qui avait lieu à Midland en Ontario du 7 au 12 juillet pour faire le point sur cet important dossier. Certains n'ont pas caché leur amertume devant ce qu'ils considèrent comme étant de la mauvaise foi de la part des dirigeants d'Air Canada, alors que d'autres sont sur le point de déclarer la guerre au transporteur aérien.

L'éditeur du journal Le Franco, M. Pierre Brault, se propose quant à lui de lancer les hostilités dès le mois d'août par le biais d'un éditorial au vitriol. Son journal, dit-il, aurait fait un profit si la compagnie aérienne avait placé dans le journal francophone autant d'annonces commerciales que dans les journaux anglophones d'Edmonton.

C'est justement pour faire face à cette nouvelle réalité économique que l'Association de la presse francophone a adopté en février dernier un plan stratégique, dont l'objectif est de réduire la dépendance financière de l'Association à l'endroit du gouvernement fédéral et d'augmenter les revenus publicitaires des journaux en sollicitant la publicité du secteur privé. Présentement, la plupart des journaux francophones tirent leurs revenus publicitaires des organismes gouvernementaux qui ont des obligations à respecter à ce chapitre, en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Pierre Brault recevant un premier prix des mains du président honoraire de la Fondation Donatien Frémont, Henri Bergeron.

• Le 24 août

Les femmes Canadiennes françaises iront à la conférence constitutionnelle

OTTAWA(APF) - La Fédération nationale des femmes Canadiennes françaises (FNFCF) appuyera le geste du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, dont elle est membre, en participant à la conférence constitutionnelle mise de l'avant par celui-ci le 24 août prochain.

La FNFCF appuie la position du Comité canadien d'action, qui s'en est pris à l'entente de principe survenue entre les neuf provinces anglophones et Ottawa. Les femmes se sont senti écartées, une fois de plus, du processus de négociations. Et c'est pour cette raison qu'elles ont décidé d'y aller de leur propre initiative.

«Nous voulons une représentation égale de femmes et d'hommes», explique la présidente de la FNFCF, Ghislaine Foulem en faisant référence à une nouvelle forme de Sénat. La FNFCF a aussi appuyé les positions concernant la représentativité des francophones hors Québec au sein de la chambre haute.

C'est que les membres de la FNFCF vivent une double réalité minoritaire : elles sont femmes et francophones hors Québec. «En tant que francophone, il est difficile de parler de gain. Il y a toujours l'incertitude. C'est difficile d'avoir une position arrêtée, c'est trop fragile», avoue Mme Foulem .

Et pour les femmes ? «C'est moins réjouissant», conclut la présidente de la FNFCF. La place des femmes demeurera ainsi le principal cheval de bataille, dans le présent dossier constitutionnel, de l'organisme porte-parole des femmes francophones hors Québec.

Le Franco
téléphone
465-6581
télécopieur
465-3647

FCCF

...suite de la page 7

n'est qu'un exemple de l'application du droit à l'appartenance culturelle» a-t-il dit. La FCCF ne va pas jusqu'à recommander la création d'une «province non-territoriale» pour les francophones comme le fait une étude publiée par l'Institut des études constitutionnelles. Mais la FCCF suggère que ces «paliers législatifs et politiques» soient organisés pour l'instant selon trois structures, l'une pour l'Acadie, l'une pour l'Ontario et l'autre pour l'Ouest et le Nord.

25 millions sur cinq ans?

Suite au travail de la Coalition nationale pour un financement adéquat des arts et de la culture dont est membre la FCCF, celle-ci a été obligée de constater que les communautés culturelles francophones ne recevaient pas leur juste part de financement. Se basant sur des chiffres publiés par la Conférence canadienne des arts identifiant les principales sommes dépensées par le gouvernement fédéral aux niveaux artistique et culturelle, la FCCF estime que c'est bien 25,8 millions par année que les communautés sont en droit de recevoir.

Or, une étude a démontré que les communautés culturelles n'ont reçu du seul Programme d'intiative culturelle du ministère des Communications (PIC) que 331,017$ en moyenne pour les cinq dernières années, alors qu'elles auraient dû recevoir en moyenne la somme de 709,508$ par année.

La Coalition veut évidemment obtenir un financement équitable pour le développement du secteur artistique et culturel, mais elle veut aussi que Communication Canada devienne le partenaire actif qu'il devrait être dans la réalisation de cet objectif, étant donné sa responsabilité dans le développement de l'expression culturelle canadienne.

La Coalition demande donc à Communication Canada de mettre en place pour 1993-1994 un fonds de soutien fédéral-provincial de 25 millions de dollars répartis sur cinq ans et qui financerait des projets d'infrastructure artistique et professionnelle, de diffusion et de production.

Pas suffisant

Selon le directeur général de la Fédération, Sylvio Boudreault, une somme de 25 millions de dollars sur cinq ans ne sera pas suffisante pour permettre un rattrapage complet, étant donné la négligence historique que les communautés culturelles ont subie, mais selon lui, il s'agit d'un montant réaliste, compte tenu du contexte politique qui prévaut actuellement au pays.

Pour ce qui est du programme PIC, la FCCF continue de réclamer des changements aux critères qui permettraient aux communautés francophones d'avoir plus facilement accès à du financement en vertu de ce programme.



par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

Message important du président de l'ACFA



Cher(e)s membres,

Vous avez pu constater en feuilletant vos journaux ou en écoutant vos nouvelles à la télévision et à la radio que nous n'avons pas chômé cet été. Le dossier constitutionnel, en particulier, a retenu notre attention.

La Constitution c'est la loi fondamentale du pays, celle qui présente notre vision, ce que nous sommes et ce que sont nos objectifs. Un des exemples les plus célèbres c'est l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Sans l'article 23, aurions-nous des écoles françaises en Alberta aujourd'hui? C'est pourquoi nous mettons tant d'acharnement à nous assurer que nous y aurons notre place.

Depuis le début du processus nous défendons notre vision du pays. Une vision généreuse où tous, femmes, hommes, francophones, autochtones, anglophones, personnes handicapées, aurons leur place. Un pays où l'on reconnaît les effets positifs de la diversité.

Nous avons depuis plusieurs mois collaboré avec les groupes autochtones, avec les groupes de femmes, avec les syndicats pour propager notre vision du pays. Grâce au soutien du Conseil national des autochtones (Native Council of Canada) nous avons pu assister aux différentes séances de négociations et participer concrètement à l'élaboration de la nouvelle Constitution.

Vous recevrez dans l'édition du FRANCO du 14 août un cahier spécial qui contiendra toutes les annonces que nous avons fait paraître dans les quotidiens québécois et ontariens au cours de l'été. Faites- nous parvenir vos commentaires, nous en tiendrons compte pour élaborer de nouvelles stratégies qui ne manqueront pas de faire parler d'elles!

Malheureusement il faut constater que nos efforts auprès du gouvernement québécois pour trouver des compromis honorables pour tous semblent encore une fois repoussés du revers de la main. Vous trouverez un peu plus bas la proposition que nous avons dévoilée au Québec le 24 juillet dernier.

Je sais que pour certains d'entre nous ce rejet est encore plus difficile à accepter. Qui n'a pas de famille, d'ami-es au Québec? Nous en connaissons tous des gens dévoués, de vrais patriotes québécois pour qui les frontières du Canada français ne se limitent pas au Québec. Il nous faut espérer qu'un jour ces gens seront assez nombreux pour faire comprendre à la majorité des Québécois, qui nous sont sympathiques, que l'avenir du français en terre d'Amérique passe par le respect de chaque communauté francophone.

Votre président

Denis Tardif

Montréal, 24 juillet 1992

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA PROPOSE DES ÉLÉMENTS DE SOLUTION À LA QUESTION ÉPINEUSE DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

L'équité et la justice demandent que les modifications constitutionnelles tiennent compte des constats suivants:

a) La dualité linguistique est une caractéristique fondamentale du Canada et le langage constitutionnel essentiel à l'assurer partout au pays doit être inscrit de façon adéquate dans la Constitution.

b) Des deux langues officielles seule la langue française est menacée partout au Canada y inclus au Québec.

c) La reconnaissance de la société distincte du Québec et de la responsabilité et du rôle du gouvernement du Québec de protéger et de promouvoir cette société distincte inscrirait dans la Constitution les éléments essentiels à assurer l'épanouissement et le développement de la langue française au Québec.

Afin que les éléments essentiels à la dualité linguistique et à assurer l'épanouissement et le développement de la langue française partout au Canada soient inscrits dans la Constitution, l'ACFA propose :

1) Que la Clause Canada

a) Reconnaisse la société distincte du Québec et le rôle de l'Assemblée nationale et du gouvernement du Québec de protéger et de promouvoir cette société distincte.

b) Reconnaisse la dualité linguistique du pays, l'engagement des Canadien(nes) à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langues officielles et le rôle du Parlement et du gouvernement du Canada de protéger et de développer cette caractéristique fondamentale.

c) Reconnaisse la nécessité de protéger et de promouvoir la langue française partout au Canada et le rôle du Parlement et du gouvernement du Canada à cet égard.

2) Que la clause dérogatoire soit éliminée complètement sauf en ce qui concerne les droits des autochtones.

3) Que la Charte des droits et libertés soit interprétée de façon à concorder avec l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires de langues officielles.

L'ACFA demande donc au Premier ministre Bourassa, à M. Mulroney, à M. Clark et à tous les Premiers ministres de considérer sérieusement et d'accepter le texte suivant:

La Clause Canada

2 (1) La Constitution du Canada sera interprétée de façon à concorder avec les caractéristiques fondamentales suivantes:

c) La société distincte du Québec qui comprend notamment une majorité d'expression française, une culture unique en son genre, et une tradition de droit civil.

d) La dualité linguistique du Canada qui comprend notamment la reconnaissance de communautés minoritaires de langues officielles.

(2) Le rôle et la responsabilité spéciale de l'Assemblée nationale et du gouvernement du Québec de protéger et de promouvoir sa société distincte sont affirmés.

(3) L'engagement ferme des Canadien(nes) à favoriser l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires de langues officielles partout au Canada est affirmé.

(4) Le rôle et la responsabilité du Parlement et du gouvernement du Canada de protéger et de développer la caractéristique fondamentale décrite à l'alinéa 2 (1) (d)

(5) Le rôle et la responsabilité du Parlement, et du gouvernement du Canada de promouvoir la vitalité de la langue française partout au Canada sont affirmés.

La Charte des droits et libertés

25.1 Toute interprétation de la présente Charte doit concorder avec l'épanouissement et le développement linguistiques et culturels des communautés minoritaires de langues officielles partout au Canada.

Avocats conseils :

Me Michel Bastarache, Moncton, N.B.

Me Mary Moreau, Edmonton, Alberta

• Au Club de l'Amitié

On fête les noces d'or de Marcel et Rose Boutet

ESTELLE PARADIS et PIERRE BRAULT

CALGARY - C'est avec joie et fierté que les membres du Club de l'Amitié de Calgary et leurs invités se sont réunis pour fêter le 50e anniversaire de mariage de Marcel et Rose Boutet en juin dernier.

C'est toujours assez spécial de célébrer les noces d'or d'un couple, surtout en ce temps où le divorce est si facile. C'est aussi l'occasion de rendre hommage à un couple qui a eu une vie bien remplie.

Voici quelques souvenirs de ce couple de pionniers de ce petit village situé à 18 milles de Bonnyville, en Alberta, Holyoke.

Marcel Boutet est né à Sainte-Thècle près de Trois-Rivières au Québec. Il est le 10e d'une famille de 12 enfants. En 1930, il est arrivé à Holyoke avec ses parents, frères et soeurs.

La famille de Rose Dubeau est venue s'installer au même endroit en 1929, de Pointe Comfort au Québec. Comme beaucoup d'autre familles québécoises venues en Alberta, ces deux familles rêvaient aux grandes plaines de blé d'or. Mais au lieu de ces belles plaines, elles ont rencontré du bois et du bois. Il leur a fallu défricher les 160 acres de terre obtenus du gouvernement, bâtir leur «shack», labourer le sol pour faire un grand jardin et couper les billots pour en faire de la planche pour la construction. On échangeait la planche contre des animaux de ferme et de la machinerie agricole. Le travail était dur et les fermiers faisaient preuve d'ingéniosité pour bâtir péniblement un rêve qui leur avait été vendu par les prêtres colonisateurs.



Marcel et Rose Boutet

La vie était difficile mais malgré tout cela, les deux familles étaient heureuses. Et c'est dans ce milieu familial où le bonheur existait que Rose et Marcel ont grandi.

C'est le 15 juin 1942, dans l'église construite par leurs parents à Holyoke, que Rose entrait au bras de son père rejoindre Marcel qui l'attendait impatiemment au pied de l'autel. Rose lui a dit:«C'est toi pour la vie. Je t'aime.» Rose et Marcel ont eu deux fils, Roland et Claude et ont quatre petits-enfants.

Marcel et Rose sont arrivés à Calgary en 1950. Ils n'ont cessé depuis, d'apporter leur concours à la paroisse Sainte-Famille. Comme menuisier, Marcel a passé de nombreuses heures à réparer l'église et la salle paroissiale. Rose a prouvé à maintes reprises sa réputation de bonne cuisinière, surtout dans des banquets, elle a flatté le palais des paroissiens. Marcel et Rose ont beaucoup aidé le Club français et supportent aujourd'hui le Club de l'Amitié. Rose est douée d'une belle voix et chante dans la chorale «Voix des Rocheuses».

Le bonheur que Marcel et Rose ont connu, ils l'ont fabriqué quotidiennement et ils le portent à l'intérieur d'eux. Ce bonheur transpire et ils le partage autour d'eux. Rose et Marcel sont des pionniers qui ont aidé aux luttes scolaires et culturelles au cours des années. Ils ont toujours été fiers de leur langue et de leur culture françaises. Nous souhaitons aux heureux jubilaires encore de nombreuses années de bonheur.

ATTENTION, FRANCOPHONES DE L'ALBERTA
PRIX FRANCO-ALBERTAINS

L'A.C.F.A. a créé un comité chargé de trouver certains membres de la communauté francophone ou certains organismes ou groupes, qui, par leur action ou leur contribution présentes ou passées, se sont fait valoir dans leur milieu respectif.

Le but de ce comité est d'honorer ces personnes au cours des réunions du Rond-Point, chaque année. Selon le résultat des votes, de trois à cinq personnes, groupes ou organismes seront honorés.

Sont admissibles: Tous les francophones de l'Alberta, qui ont contribué à faire avancer la cause des francophones de la province dans leur milieu, d'une façon bénévole et remarquable. Cela peut être une personne, un groupe, ou un organisme.

Ce prix portera le nom de **«Prix d'Excellence de l'A.C.F.A.»**

Le choix des candidats:

Ce choix se fera au moyen de recommandations par les membres de la francophonie. Chaque personne, groupe ou organisme a le droit de nommer quelqu'un.

Le comité se chargera de compiler les bulletins et de faire une recherche, s'il y a lieu, pour trouver les personnes les plus méritantes pour l'année en cours.

Chaque année certains prix seront octroyés au Rond-Point (de 3 à 5 prix).

La liste suivante donne un aperçu des domaines dans lesquels ces personnes, groupes ou organismes ont mérité une récompense soit par leur compétence, leur bénévolat, etc.

1. Réalisation artistique ou culturelle
2. Éducation
3. Économie
4. Politique
5. Jeunesse
6. Littérature, histoire, musique
7. Recherche scientifique
8. Bénévolat
9. Développement communautaire
10. Relations publiques
11. Autres

L'A.C.F.A. a déjà établi un prix «visibilité» connu sous le nom de Prix Eugène C. Trottier. Si la personne, le groupe ou l'organisme que vous choisissez dépasse les bornes de votre milieu par leurs compétences et leurs actions, et se sont fait connaître comme Franco-Albertains à l'échelle provinciale ou nationale, vous pouvez les nommer pour le Prix Eugène Trottier.

Nom de la personne proposée____________________
Adresse____________________
Nom de la personne qui propose____________________
Adresse____________________
Dans quel domaine____________________
Raison du choix____________________
____
____

Veuillez nous donner une liste de ses contributions à la communauté
Date limite d'entrée des noms: le 31 août 1992
Envoyer votre bulletin de vote au Comité des Prix, ACFA provinciale, Centre 82, 200, 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2

OFFRES D'EMPLOIS

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE NORTH BATTLEFORD

Est à la recherche d'un(e) enseignant(e) pour les postes suivants:

Demi temps/maternelle/ du 27 août au 31 janvier
à l'École St. Joseph.
St. Joseph est une école d'immersion.
et
Demi temps/animation culturelle de la maternelle à la 8e année
à l'École Père Mercure, une école fransaskoise.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 17 août à:

Ken Loehndorf,
Directeur Général,
9301, 19e avenue, North Battleford, Sask. S9A 3N5
Télécopieur: (306) 445-3993

Pour plus amples informations, adressez-vous à:
Denis Carignan - (306) 937-2546
Rita Dunn - (306) 937-3817

SUPERVISEUR DE LA COUR
(YARDMAN)

La Coopérative de St-Isidore Limitée, située dans la communauté de St-Isidore en Alberta, recherche une personne qui sera responsable de la réception et de la livraison de la marchandise qui entre ou sort de la cour. Il répondra au gérant des matériaux de construction.
Le candidat devra avoir un permis de conduire de classe III pour conduire les camions et être capable d'opérer un chargeur mécanique (fork lift). Il devra aussi aimer à travailler avec le public et avoir d'excellentes aptitudes à communiquer avec les clients et les employés.
La personne choisie recevra un salaire compétitif, d'excellents avantages sociaux et elle aura l'opportunité de travailler dans une coopérative en pleine croissance. Si vous êtes intéressé à faire partie d'une équipe dynamique et que vous aimez à relever des défis, faites parvenir votre curriculum vitae ainsi que vos exigences salariales à l'adresse suivante:

M. Richard Moquin
Gérant des matériaux de construction
Coopérative St-Isidore Limitée
St-Isidore, Alberta
T0H 3B0





LA LIBRAIRIE
LE CARREFOUR
est à la recherche d'un(e)
GÉRANT(E) GÉNÉRAL(E)

EXIGENCES ET QUALITÉS REQUISES:

- Expérience de gestion dans une petite ou moyenne entreprise
- Connaissance des ordinateurs et expérience dans l'utilisation d'un système informatique.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais
- Expérience dans l'élaboration et l'exécution des projets de promotion et de publicité
- Expérience dans la préparation et l'interprétation de rapports financiers
* Connaissance littéraires et expérience dans la distribution du produit culturel serait un atout

RESPONSABILITÉS:

- Voir à l'exploitation d'une librairie et d'un service de distribution du produit culturel en région et aux collectivités
- Embaucher, former et diriger le personnel de la librairie
- Préparer un plan d'action annuel de l'entreprise et faire les prévisions budgétaires
- Gérer les comptes du commerce
- Établir et maintenir d'excellentes relations avec les clientèles et les fournisseurs de l'entreprise
- Informer et conseiller le Conseil d'administration sur toutes les activités de l'entreprise
- Élaborer et réaliser des projets de promotion et de publicité
- Développer des stratégies pour améliorer le service aux clients et augmenter les ventes

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX:
À négocier selon l'expérience et les qualifications

ENTRÉE EN FONCTION: le 1er octobre 1992

Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée d'un curriculum vitae avant le 31 août 1992.

Présidente
Librairie Le Carrefour
9235 - 96 Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3Y5

• Fêtons nos pionniers

Réunion de la famille Maisonneuve



(Photo Noëlla Fillion)

par NOËLLA FILLION

DONNELLY- Il y a eu une grande réunion de la famille Maisonneuve à Donnelly les 3, 4 et 5 juillet 1992. Plus de 200 membres de cette belle famille pionnière sont venus des quatre coins de la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario et le Québec, dans le but de fêter le 100e anniversaire de l'arrivée dans l'Ouest de Philias Maisonneuve. Recruté à Montréal par le père Jean-Baptiste Henri Giroux, Philias arriva à Morinville en 1892. Il vécut à Edmonton où il épousa Madona Léveillé (de Yamaska, Québec) en 1906. La famille vécut à Rich Valley, près du Lac la Nonne. C'est là que le père Falher l'invita à se joindre à la colonie naissante de Saint-Jean-Baptiste de Falher en 1916. L'arrivée de Philias Maisonneuve et l'installation de son moulin à scie près du ruisseau-aux-Jargueaux permit aux colons de bâtir dorénavant leurs maisons en planches. Philias est décédé en 1940 et Madona en 1977, laissant derrière eux une nombreuse progéniture.

Le programme varié de la fin de semaine comprenait un défilé représentant chacun des onze enfants de Philias et Madona, un défilé de mode de 1916, une exposition d'albums photographiques et d'objets antiques ainsi que d'une liste généalogique. Le samedi, ce groupe imposant a rempli l'église de Guy pour la messe dominicale présidée par le père Plouffe, o. m. i. On s'est ensuite réuni dans le centre paroissial de Guy pour un souper de famille suivi d'une soirée chantante et dansante.

Charles Léveillé, frère de Madona, âgé de presque 97 ans, vétéran de la Première Guerre mondiale était le doyen de la réunion. Celle-ci s'est terminée par la présentation d'un imposant travail de recherche de l'historien Jean Pariseau, originaire de Donnelly et résidant à Ottawa depuis 1966. Il s'agit de «Histoire des Oblats de Marie-Immaculée dans les Paroisses canadiennes-françaises de la région de la Rivière-la-Paix», dédiée à Mgr Henri Légaré, o. m. i., archevêque de Grouard-McLennan, qui célèbre son 25e anniversaire d'épiscopat.

Government of the Northwest Territories

Yellowknife Area

Agent(e) chargé(e) de la politique générale - Langues officielles

Ministère de la Santé
(période déterminée : jusqu'au 31 mars 1994)

Le(la) titulaire travaillera à l'élaboration et à la mise en application de la politique générale, des procédures, des protocoles et des plans d'action visant à offrir des services de santé dans les langues officielles. Les fonctions comprennent notamment la rédaction de documents relatifs aux choix et aux décisions finales, la rédaction propositions, de notes d'information et de rapports d'étape. Le(la) titulaire sera responsable de sensibiliser les employés de l'administration centrale et des comités de santé à *l'Entente sur les langues officielles* et de les former dans ce domaine. Le(la) titulaire devra également aider les comités de santé régionaux, les hôpitaux et les établissements de soins de santé à mettre sur pied les services de santé dans les langues officielles.

Les candidats(es) doivent posséder un baccalauréat en sciences de la santé ou en sciences sociales, avoir une connaissance de la *Loi sur les langues officielles* et de l'expérience en rédaction de politique générale. Ils(elles) doivent également pouvoir s'exprimer couramment en anglais et en français. Le traitement initial est de 50 843 $ par année.

N° de réf : 1-2381VG-707 **Date limite :** le 21 août 1992

Écrire à l'adresse suivante : Ministère du Personnel, Gouvernement des T.N.-O., Scotia Centre, 8e étage, Yellowknife, NT X1A 2L9 Télécopieur : (403) 873-0235

- ***On prendra en considération une expérience équivalente***
- ***Il est interdit de fumer au travail***
- ***Le'employeur préconise un programme d'action positive***



Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest offre de généreux avantages sociaux, notamment les frais de réinstallation, un régime d'assurance-dentaire, l'aide au titre des déplacements pour vacances annuelles et une allocation de logement de 5 400 $ par année.

Canada

Conseiller(ère) en emploi

35 616 $ - 40 123 $
Emploi et Immigration Canada
Grande Prairie (Alberta)

À titre de spécialiste en orientation professionnelle, vous aiderez les gestionnaires et le personnel des Centres d'emploi du Canada à offrir des services aux clients. Vous serez aussi appelé(e) à perfectionner les compétences et les aptitudes du personnel des CEC en matière de service à la clientèle.

Pour réussir à ce poste, vous devez posséder un baccalauréat d'une université reconnue avec spécialisation en orientation professionnelle, psychologie appliquée, relations industrielles, administration du personnel ou dans toute autre discipline connexe. À cela s'ajoute une expérience dans un rôle conseil auprès d'une clientèle diversifiée aux prises avec des problèmes relatifs à l'emploi. La connaissance de l'anglais est essentielle. Une vérification de la fiabilité sera effectuée avant la nomination. La préférence ira aux citoyen(ne)s canadien(ne)s.

Acheminez votre demande d'emploi avant le 14 août 1992, en indiquant le numéro de référence S-92-61-11381(W8F), à :

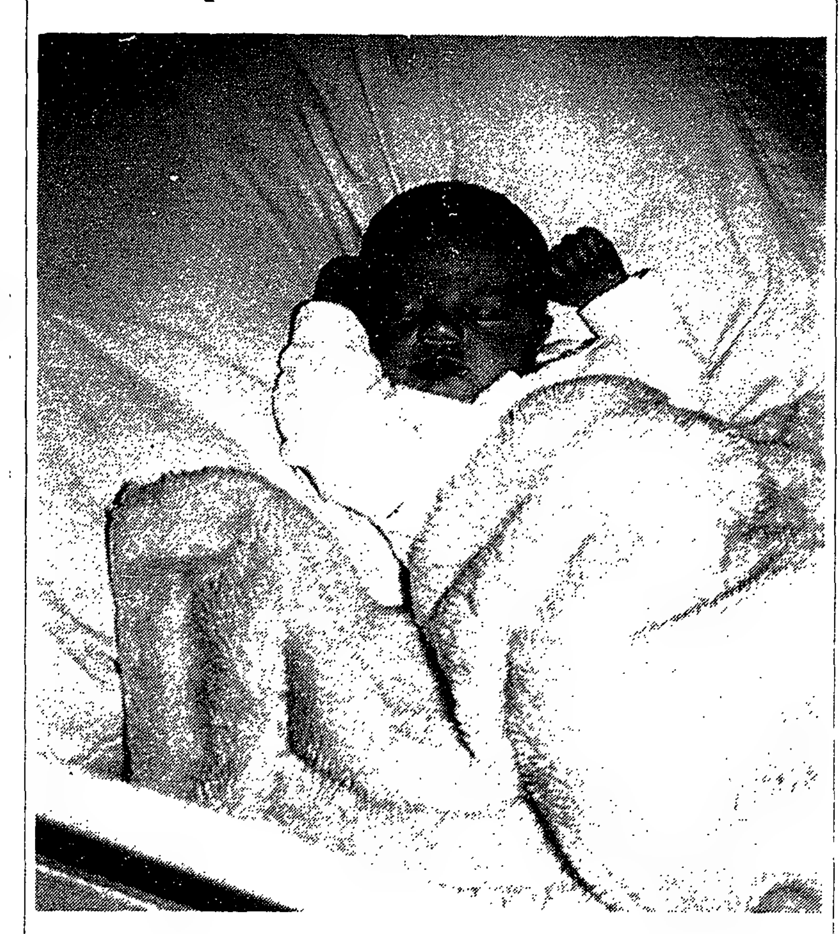
Michael J. Maassen
Commission de la fonction publique du Canada
Bureau 830, Canada Place
9700, rue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4G3

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada **Public Service Commission of Canada**

Une petite soeur pour Sylvie et Bertrand



EDMONTON - André, Sylvianne, Bertrand et Sylvie Provencher sont fiers de vous présenter Julie, née le 14 juillet 1992, à l'hôpital Misericordia d'Edmonton. Félicitations!

Offre d'emploi

Notre entreprise recherche un(e) candidat(e) pour occuper le poste de:

Journaliste

La personne doit être bilingue tout en possédant une excellente maîtrise de la langue française. Elle doit demeurer à Campbellton ou dans la région immédiate et posséder sa propre automobile. L'expérience dans le domaine des communications est un atout important.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:



114, rue Roseberry
C.P. 637
Campbellton, N.-B.
E3N 3H1
Att.: M. Richard

Canada

Psychologue

47 512 $ - 57 787 $ (en révision)
plus une indemnité de facteur pénitentiaire
Service correctionnel Canada
Centre psychiatrique régional (Prairies)
Saskatoon (Saskatchewan)

L'environnement

Le Centre psychiatrique régional (Prairies) est un établissement médico-légal de santé mentale pleinement accrédité et affilié à l'université de Saskatchewan.

Vos compétences

Les responsabilités liées à ce poste exigent un doctorat d'une université reconnue avec spécialisation en psychologie clinique. Vous devez être membre en règle de la Saskatchewan Psychological Association ou en devenir membre avant la nomination, et très bien connaître la langue anglaise. Cette nomination est une nomination-adjointe avec l'université de la Saskatchewan.

Nous prévoyons aussi engager des psychologues de niveau de maîtrise dans les Prairies.

Notre offre

Ce poste stimulant vous amènera à mettre au point des méthodes novatrices d'évaluation de détenus ainsi que des plans de traitement à des fins de thérapie et de réhabilitation.

Acheminez votre curriculum vitæ et(ou) demande d'emploi avant le **7 août 1992**, en indiquant le numéro de référence **S-92-52-094-0745(W8F)**, à **Aline Florizone, agente de ressourcement, Commission de la fonction publique du Canada, 1975 rue Scarth, bureau 400, Regina (Saskatchewan) S4P 2H1**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

Chef, autonomie gouvernementale

57 391 $ - 64 705 $
Affaires indiennes et du Nord Canada
Regina (Saskatchewan)
Numéro de référence : S-92-52-0151-0155(W8F)

Idéalement, vous avez une très solide expérience de travail auprès de divers paliers des gouvernements fédéral et provincial ainsi que de représentants des premières nations et(ou) de leurs associations politiques.

Pour postuler, vous devez posséder un diplôme universitaire dans une discipline pertinente et plusieurs années d'expérience dans la négociation et la mise sur pied de programmes, la supervision de personnel et la gestion de ressources financières.

Agent(e), affaires intergouvernementales

48 920 $ - 55 166 $
Affaires indiennes et du Nord Canada
Regina (Saskatchewan)
Numéro de référence : S-92-52-0150-0155(W8F)

Votre connaissance très approfondie des membres des premières nations et(ou) de leurs diverses associations politiques vous permettra de planifier et de mettre en place, de façon efficace, des activités intergouvernementales.

Vous vous qualifiez pour ce poste si vous êtes titulaire d'un diplôme approprié d'une université reconnue et avez de l'expérience dans le maintien de bonnes relations.

Chef, affaires intergouvernementales

57 391 $ - 64 705 $
Affaires indiennes et du Nord Canada
Regina (Saskatchewan)
Numéro de référence : S-92-52-0152-0155(W8F)

Pour réussir dans ce rôle, il vous faut une expérience de travail solide auprès de divers paliers de gouvernement (autochtone, fédéral et provincial).

Vous devez également posséder un diplôme universitaire dans une discipline connexe ainsi que de l'expérience en supervision de personnel, en planification et mise en œuvre d'activités intergouvernementales et en gestion de ressources financières et de budgets.

La connaissance des traits sociaux, économiques et culturels des peuples amérindiens de même que celle des droits des Indiens, des droits relatifs aux traités et des questions constitutionnelles est requise pour accéder à l'un ou l'autres de ces postes.

Une très bonne connaissance de l'anglais est essentielle.

Une vérification de la fiabilité sera effectuée avant la nomination.

Pour explorer plus à fond ces offres d'emploi, acheminez votre curriculum vitæ avant le **7 août 1992**, en indiquant le numéro de référence approprié, **à C. Willy Hodgson, agent de ressourcement, Commission de la fonction publique du Canada, 1975, rue Scarth, bureau 400, Regina (Saskatchewan) S4P 2H1.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Jamboree musical

par NOËLLA FILLION

TANGENT- Les 25, 26 juillet, se tenait le troisième jamboree musical de Tangent au Parc de Tangent sur les bords de la Rivière-la-Paix.

Le programme du samedi après-midi a attiré une foule d'amateurs de musique. Pour l'occasion, le député Glen Clegg était invité à prononcer quelques mots. Il a souligné le 125e anniversaire du Canada et le 60e anniversaire des parcs de l'Alberta. Il a affirmé qu'on devrait rendre grâces du fait d'être Canadiens et Albertains et qu'on jouit de libertés telles que celle de la parole, de la religion et de la culture.

Durant l'après-midi, on a vu évoluer les danseurs ukrainiens et écossais de Rivière-la-Paix ainsi que les Northern Lites, groupes d'aînés de Rivière-la-Paix et de Berwyn, qui ont fait revivre les danses d'autrefois. Aussi, le Dance Club de Grande Prairie a présenté des danses de ligne très intéressantes. Jacques Sylvestre d'Edson nous a fait entendre ses ballades en anglais et en français. Marcel Alain, un violonneux âgé de 83 ans de Deadwood a aussi fait entendre son instrument. Pendant ce temps, à un autre endroit dans le parc, il y avait des concours de jeux de fers et un tournoi de balle.

Il y a eu des concours de sciage le dimanche matin et, en après-midi, les groupes «rock» et «western» ont fait leurs prestations. La température a couronné le tout en rendant la fin de semaine encore plus agréable.



(Photo Noëlla Fillion)

OFFRES D'EMPLOIS

Canada

Agent(e) de développement

34 783 $ – 46 275 $
Agriculture Canada
Edmonton (Alberta)

À titre de spécialiste à la Direction générale du développement agro-alimentaire, vous examinerez certains systèmes utilisés en Alberta pour la production, la mise en marché, le traitement et la distribution de produits agricoles. Cette tâche comprend l'analyse de demandes de subvention gouvernementale, la participation à l'évaluation de projets, programmes et initiatives ainsi que le maintien d'une communication efficace et la coopération avec des ministères et organismes provinciaux et fédéraux de même qu'avec des groupes de l'industrie privée.

Pour réussir à ce poste, il vous faut un baccalauréat en agro-économie ou en affaires d'une université reconnue. À cela s'ajoute une expérience dans le secteur agro-alimentaire albertain ainsi qu'une connaissance pratique de l'informatique, notamment des logiciels WordPerfect, dBASE II et Lotus 1-2-3. La préférence ira aux citoyen(ne)s canadien(ne)s.

Acheminez votre demande d'emploi avant le **14 août 1992**, en indiquant le numéro de **référence 62-1160-1(W8F)**, à **Florence Pelletier, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, rue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

Environnementaliste

52 808 $ – 63 234 $ (mandat de deux ans)
Environnement Canada
Edmonton (Alberta)

À titre d'environnementaliste, vous préparerez et effectuerez des études de recherche et développement multidisciplinaires reliées aux répercussions des déversements de produits chimiques et de pétrole sur l'environnement. Cette responsabilité comprend l'évaluation du point de vue environnemental des techniques de nettoyage et d'assainissement à la suite de déversements, ainsi que la mise en place des méthodes utilisées pour en mesurer et surveiller les caractéristiques et les effets. Il vous incombera aussi de promouvoir l'utilisation efficace de l'information scientifique et de fournir de l'aide et des conseils judicieux aux représentants du ministère et d'organismes externes.

Pour réussir à ce poste, il vous faut un baccalauréat d'une université reconnue avec spécialisation en sciences de l'environnement. À cela s'ajoute une expérience dans la gestion de projets scientifiques et l'évaluation des conséquences pour l'environnement des mesures visant à contrer les substances toxiques ou à remédier aux déversements de substances polluantes.

La préférence ira aux citoyen(ne)s canadien(ne)s. Les candidat(e)s devront démontrer clairement par écrit qu'ils(elles) possèdent la scolarité et l'expérience exigées.

Acheminez votre demande d'emploi avant le **14 août 1992**, en indiquant le numéro de **référence 61-1162-1(W8F)**, à **Florence Pelletier, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, rue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

L'ÉCOLE ENFANTINE

est à la recherche d'un(e)

Éducateur(trice)

à la pré-maternelle

Responsabilités:
Planifier, préparer et se charger du déroulement de la classe. Le travail consiste en un minimum de 5 heures d'enseignement par semaine.

Qualifications requises:
- Le(la) candidat(e) préféré(e) détient un diplôme en éducation pré-scolaire avec quelques années d'expérience.
- Les personnes avec une combinaison d'éducation et d'expérience équivalente seront aussi considérées.
- Bien s'exprimer en français
- Aptitude à travailler avec d'autres, incluant une aide, autre éducateur(trice) et parents.
- Détenir un certificat en premiers soins.

Salaire: Compétitif: à discuter

Un curriculum vitae avec les noms de trois répondants sera requis. Pour plus de renseignements, communiquer par téléphone avant **le 17 août 1992** avec:

Suzanne Gareau-Kubicki, vice-présidente
Ecole Enfantine 465-5193

Appel d'offres

Service de transport

La Société acceptera à l'adresse ci-dessous, jusqu'à 15h, le jour de clôture prescrit, les soumissions cachetées pour le service de transport suivant:

Service:
Route rurale #80 Sherwood Park
Route rurale #81 Sherwood Park
Route rurale #84 Sherwood Park
Route rurale #85 Sherwood Park
Route rurale #88 Sherwood Park
Route rurale #89 Sherwood Park

Spécifications:
On peut obtenir tous les détails concernant les spécifications de contrats, les horaires de service et les formulaires de soumissions de:

Bureau de poste de Sherwood Park
2021 Sherwood Drive
Sherwood Park (Alberta)
T8A 2A0

Téléphone: (403) 495-4686, 495-6619

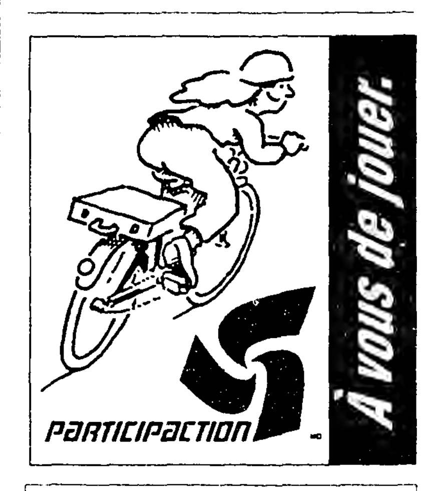
Date de clôture: le 12 août 1992, 15h.

Dépôt: 25$ au moyen d'un chèque visé ou d'un mandat postal.

La Société se réserve le droit de refuser toute soumission, y compris la plus basse.

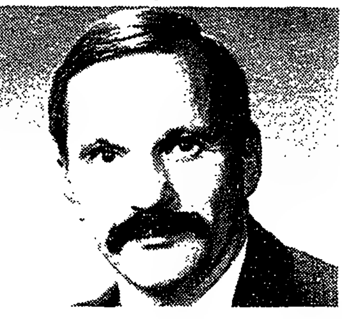


Société canadienne des postes / Canada Post Corporation



Nomination

CN Amérique du Nord



Keith Heller

Keith Heller a été nommé vice-président adjoint du groupe commercial Minerais, minéraux et métaux par John Guppy, premier vice-président du Marketing à CN Amérique du Nord.

M. Heller a occupé de nombreux postes au sein du CN dans l'ensemble du Canada et il a acquis une vaste expérience dans la mise au point de solutions novatrices pour satisfaire les besoins de la clientèle.

Il exerçait auparavant les fonctions de directeur de district, et il était à ce titre responsable de toutes les activités ferroviaires sur le territoire du nord de la Colombie-Britannique. Ses nouveaux bureaux sont situés au centre-ville de Toronto.

• Système de santé

Les aînés partent en croisade

OTTAWA (APF) - «Nous voulons que les générations futures continuent de jouir de ce que nous avons bâti : le meilleur système (de santé) au monde.» Tel est le message que livrent les aînés à la population canadienne afin que celle-ci prenne à coeur la pétition, lancée par La Voix, le réseau canadien des aînés.

La Voix, qui se veut le porte-étendard des personnes âgées au pays, anglophones et francophones, tente de rejoindre à travers cette pétition tous les Canadiens en âge de voter. Le but ultime : voir à ce que les programmes sociaux, notamment l'assurance-maladie, soient enchâssés dans la Constitution et la Charte des droits et libertés.

«Je me souviens, à l'âge de douze ans, d'avoir été payer le compte d'hospitalisation de ma mère, morte cinq ans auparavant... Et nous n'étions pas pauvre !», a lancé émue une porte-parole de La Voix, soeur Gisèle Richard, qui est aussi présidente du centre des aînés de Cornwall en Ontario.

C'est la peur d'un retour en arrière qui a motivé les aînés à poser ce geste. La privatisation de certains services sociaux possible ? Les aînés le redoutent. De nombreuses provinces sont d'ailleurs en train d'étudier des scénarios qui résorberaient les coûts engendrés par l'universalité des programmes, comme par exemple le ticket modérateur.

«La campagne vise principalement à faire prendre conscience aux Canadiens de la crise actuelle et à faire savoir aux politiciens fédéraux et provinciaux que les Canadiens ne se contenteront pas de rester assis et d'observer la mort lente de l'assurance-maladie et des autres programmes sociaux», a expliqué l'une des coordonnatrice de la campagne, Jean Woodsworth.

Pour André Lécuyer du comité ad hoc, qui travaille à la mise sur pied de l'association nationale des aînés francophones pour octobre prochain, il faut chercher à créer une action plus offensive.

«Les pétitions ont une certaine valeur; c'est un premier pas. Mais, on doit aussi agir... Et sortir les tam-tams et les plumes», a-t-il dit en évoquant les désormais célèbres sorties des autochtones au cours des négociations constitutionnelles.

Les aînés descendront dans la rue sous peu, d'après la stratégie des gens de La Voix, mais pas avant que l'offensive numéro un, la pétition, porte ses fruits.

Une action pro-active des aînés ? Cela s'est déjà vu. En juin 1985, les aînés avaient quelque peu ébranlé le gouvernement de Mulroney en organisant, entre autres, une manifestation monstre en réaction au budget fédéral. Celui-ci prévoyait alors la désindexation partielle des pensions de vieillesse.

• Au premier semestre

Augmentation des mises en chantier

EDMONTON- Selon les statistiques publiées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le total des mises en chantier résidentielles a connu une hausse de 75 p. cent en juin 1992 comparativement à la période correspondante l'an passé. En outre, les chiffres de la SCHL montrent que, comparativement à juin 1991, les mises en chantier de maisons individuelles ont augmenté de 64 p. cent et celle des logements collectifs, de 137 p. cent.

Au cours des six premiers mois de 1992, les mises en chantier à l'échelle de la province ont enregistré des gains importants, atteignant au total 7 114 logements, soit une hausse de 70 p. cent par rapport à la même période en 1991. À l'échelle nationale, les mises en chantier de maisons individuelles et de logements collectifs ont progressé de 24 p. cent pour totaliser 67 418 logements.

• Produits laitiers

Pas de modification du revenu cible

OTTAWA- La Commission canadienne du lait a annoncé que le prix cible pour le lait de transformation et le prix de soutien pour la poudre de lait écrémé demeurent inchangés pour le début de la nouvelle année laitière.

Au 1er août 1992, le revenu cible des producteurs de lait de transformation a été maintenu à 49,76$ l'hectolitre de lait contenant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Quant au prix de soutien pour la poudre de lait écrémé, il est demeuré à 3,304$ le kilogramme et la marge des transformateurs, à 7,52$ l'hectolitre.

Un montant de 0,02$ est ajouté au revenu cible de 49,76$ l'hectolitre à titre de contribution des transformateurs à un programme de remise pour les fabricants de produits alimentaires utilisant des ingrédients laitiers et 0,08$ l'hectolitre.

Les frais de possession du beurre, qui sont incorporés au prix du marché et récupérés au moyen de retenues auprès des producteurs, sont réduits de 0,14$ à 0,08$ l'hectolitre. À sa réunion de juillet, le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait a reconnu qu'il n'était pas nécessaire que les stocks de beurre de la Commission canadienne du lait soient aussi élevés pour répondre à la demande intérieure. Ce fait, jumelé à des taux d'intérêts plus bas, a entraîné une diminution des coûts d'ensemble qui se traduit par la baisse du prix de soutien pour le beurre de 5,331$ à 5,317$ le kilogramme.

Le prix cible pour le lait de transformation est basé sur les coûts de production réels et assure aux producteurs un revenu pour leur travail et un rendement de leur investissement.

Le lait de transformation sert à la fabrication de produits laitiers tels que le beurre, le fromage, le yogourt, la crème glacée et la poudre de lait écrémé.

Les prix de soutien sont les prix qu'offre la Commission canadienne du lait pour le beurre et la poudre de lait écrémé produits au pays.

DÉCÈS

BORDELEAU

Est décédé le 4 juillet dernier, à l'âge de 80 ans, M. Yvon Emilien Bordeleau de St-Albert.
Il laisse dans le deuil son épouse Julia, trois enfants : Raymond d'Edmonton Beach, Lorraine (John) Majtenyi de Hope (C.B.) et Réal (Sonja) de St-Albert, ses beaux-fils et belles-filles; Emil (Yvonne) Turgeon de Morinville, Paul (Jeanne) Turgeon de Stony Plain. Paulette (Gilbert) Goertz de Spruce Grove, Marie (Rick) Pugliese de St-Albert et Philip (Christine) Turgeon de Morinville, 19 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants, un frère Léo et quatre soeurs, Noelline, Juliette, Fern et Rose.
Les funérailles ont été célébrées le 8 juillet au St Albert Funeral Home par le père Antonio Duhaime.

BRUNET

Est décédé le 4 juillet à l'âge de 36 ans, M. Marcel André Brunet d'Edmonton.
Il laisse dans le deuil son épouse Carole (née Adonyi), ses enfants, Daniel, Stacie, Joel et Lisa, sa soeur Jocelyne de Tracadie (N.B.)
Il est né à Victoria (C.B.) fils d' Armand Brunet de St-Timothée au Québec et de Pauline Albert de Caraquet (N.B.).
Un service commémoratif a été célébré au Park Memorial Chapel. Ses cendres seront entreposées à Aylmer au Québec.

FROMENT

Est décédé le 4 juillet , à l'âge de 53 ans, M. Larry Froment de Maple Ridge (C.B.), autrefois résident d'Edmonton.
Il laisse dans le deuil son épouse Paulette Towpich; sa fille d'un précédent mariage, Bernadette (Lyle) Robinson de Stony Plain, ses trois petites-filles, Summer, Tyler et Shelby et un petit-fils, Dylan, sa belle-fille, Shelley Towpich; deux frères, Ralph (Mary) Froment de Kelowna (C.B.), Bernie (Sandra) Froment d'Edmonton et de nombreuses nièces, neveux, parents et amis.
Les funérailles ont été célébrées le 9 juillet dernier au Wild Rose Chapel de Connelly-McKinley par le Père Michael Troy.

THIEL

Est décédé le 6 juillet à l'âge de 61 ans, M. Norbert Thiel d'Edmonton.
Il laisse dans le deuil son épouse Erika; cinq enfants, Carol (Cliff) Sime de Fort Saskatchewan, Karl (Rosemary) d'Oakville (Ont.), Nornert (Kathy) de Peace River, Harry (Heather) de Yellowknife et Rita d'Edmonton; 10 petits-enfants; deux soeurs, Monika Berger et Maria Thiel, toutes deux d'Edmonton; et des nièces et neveux.
Les funérailles ont été célébrées le 10 juillet dernier à l'église St-Boniface par le père G. Neumann.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
(juillet et août)
Samedi: 16h30
Dimanche: 10h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

À VOTRE SERVICE

D'AUTEUIL

Est décédé le 13 juillet dernier, à l'âge de 85 ans, Mme Edith d'Auteuil de McLennan, autrefois de Falher.
Elle laisse dans le deuil un fils, Paul (Denise) de Falher; une fille Carmen (Paul) Labrecque de Falher; ses petits-enfants, Maurice (Joyce) Labrecque de Peace River, Lynn (Tim) King de Peace River, Doris (Marc) Landry de Grande Prairie, Richard d'Auteuil de Falher; sept arrière-petits-enfants, un frère, Wilfrid (Norah) Bélanger d'Edmonton et une soeur, Lucille Rodrigue d'Edmonton et de nombreux neveux et nièces.
Les funérailles ont été célébrées le 16 juillet à l'église Ste-Anne de Falher par le père R. Prieur.

MORIN

Est décédée le 15 juillet à l'âge de 89 ans, Mme Marguerite M. Morin de Central Park Lodge.
Elle laisse dans le deuil son époux Jean-Louis, sept filles et un fils: Claire (John) Whitby de Gravelbourg (Sask.), Lucille (Harley) Strain de Sudbury (Ont.), Marthe (Don) Laberge de Burnaby (C.B.), Monique (Gerald) Heebner de Calgary, Agathe (Allen) Charbonneau de Madison (Wisconsin), Madeleine McGillis d'Edmonton, Françoise (Reedy) de Vancouver (C.B.), Vincent (Colette) Morin de Brunaby (C.B.), 38 petits-enfants et 43 arrière-petits-enfants.
Les funérailles ont été célébrées le 20 juillet à l'église Annunciation Catholic Church par le père John Doetzel.

PELLETIER

Est décédé le 14 juillet à Edmonton, à l'âge de 52 ans, M. Joseph Lucien Jean Pelletier.
Il laisse dans le deuil ses parents, Arthur et Simone Pelletier de St-Albert; deux frères et deux soeurs : Maurice de Callahoo, Roger (Mariette) de Robb, Annette (Lorne) Thorensen de Grande Prairie , Marie (Bert) Sasseville de Morinville; de nombreux neveux et nièces.
Les funérailles ont été célébrées au St Albert Funeral Home par le père Dan Lafrance.

Radio-Canada Alberta

Semaine du 4 au 10 juillet 1992

Samedi
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Baseball des Expos: Montréal à Phil.
- 20h00 Pour tout l'art du monde
- 21h00 Samedi P.M.
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h20 Les nouvelles du sport
- 22h40 Télé-sélection: Le voleur qui vient dîner

Dimanche
- 17h00 Visions d'ici
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h12 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- 20h00 Les beaux dimanches: Festival International d'été de Québec
- 21h00 Les beaux dimanches: 350 ième
- 21h30 Symphonie juste pour rire
- 22h33 Le Téléjournal
- 22h55 Les nouvelles du sport
- 23h10 Ciné Club: Boudu sauvé des eaux

Lundi
- 17h00 Palme d'or
- 17h30 La cour en direct
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'enfer c'est nous autres
- 19h30 Des jardins d'aujourd'hui
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h50 La météo
- 21h00 L'or et le papier
- 22h00 La loi de Los Angeles
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h25 L'enfer c'est nous autres
- 25h55 Cinéma: Or noir de l'Oklahoma

Mardi
- 17h00 Palme d'or
- 17h30 La cour en direct
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'enfer c'est nous autres
- 19h30 Comment ça va?
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h50 La météo
- 21h00 Perry Mason: La dame du lac
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h25 L'enfer c'est nous autres
- 23h55 Cinéma: Don Camillo

Mercredi
- 17h00 Palme d'or
- 17h30 La cour en direct
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'enfer c'est nous autres
- 19h30 L'Acadie de la mer
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h50 La météo
- 21h00 Cinéma spécial: Les années sandwiches
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 L'enfer c'est nous autres
- 23h55 Cinéma: Justice de flic

Jeudi
- 17h00 Palme d'or
- 17h30 La cour en direct
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'enfer c'est nous autres
- 19h30 Ma maison
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h50 La météo
- 21h00 Napoléon et Joséphine
- 22h00 Passeport
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h25 L'enfer c'est nous autres
- 23h55 Cinéma: Les Trois mousquetaires

Vendredi
- 17h00 Palme d'or
- 17h30 Voyage grandeur nature
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'enfer c'est nous autres
- 19h30 Découverte
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h50 La météo
- 21h00 Les grand films: La guerre des étoiles
- 23h30 CE SOIR EN REPRISE
- 23h55 L'enfer c'est nous autres
- 00h25 Cinéma:



Semaine du 4 au 10 juillet 1992

Samedi
- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Ile sans rivage
- 19h00 Bruel au zénith
- 20h30 Jours de guerre
- 21h30 Journal télévisé Suisse
- 22h00 Ile sans rivage
- 23h00 Bruel au zénith
- 00h30 Radio France internationale

Dimanche
- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Faut pas rêver
- 19h00 Caractères
- 20h05 Musiques au coeur
- 21h15 Le divan
- 21h40 Journal télévisé Belge
- 22h10 Faut pas rêver
- 23h10 Viva
- 00h00 Musiques au coeur
- 01h10 Radio France internationale

Lundi
- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Le Chemin des écoliers
- 18h30 Lalique, vies d'artistes
- 19h00 La Dame de Monsoreau
- 20h00 La chance aux chansons
- 21h00 Reportages
- 21h30 Journal Télévisé de FR3
- 22h00 Le Chemin des écoliers
- 22h30 Lalique, vies d'artistes
- 23h00 La Dame de Monsoreau
- 00h00 La chance aux chansons
- 00h40 Radio France internationale

Mardi
- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Envoyé spécial
- 19h00 Archipel du Cap-Vert
- 20h00 La chance aux chansons
- 20h45 Ciel, mon mardi!
- 23h00 Journal télévisé de FR3
- 23h30 Envoyé spécial
- 00h30 Tous à la une
- 01h20 Radio France internationale

Mercredi
- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléscope
- 19h00 Viêt-nam la première guerre
- 20h00 La chance aux chansons
- 20h40 Musique classique
- 21h00 D'un soleil à l'autre
- 21h30 Journal télévisé de FR3
- 22h00 Téléscope
- 23h00 Viêt-nam la première guerre
- 00h00 La chance aux chansons
- 00h40 Musique classique
- 00h55 Radio France internationale

Jeudi
- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Dites-moi...
- 19h00 La chambre des dames
- 20h00 La chance aux chansons
- 21h00 Carabine FM
- 21h30 Journal télévisé de FR3
- 22h00 Dites-moi...
- 23h00 La chambre des dames
- 00h00 La chance aux chansons
- 00h40 Radio France internationale

Vendredi
- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Plein cadre
- 19h00 Le bon débarras
- 20h40 Roule... routier
- 23h30 Journal télévisé de FR3
- 22h00 Plein cadre
- 23h00 Le bon débarras
- 00h40 Radio France international

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	35
Edmonton	Vidéotron	38
Saint Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

L'école Notre-Dame accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1992-93. Les parents intéressés à inscrire leur enfant sont priés d'appeler Roland Lajoie au 826-3485. (29-5)

CENTRALTA

L'École Citadelle accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1992-93. Pour obtenir plus d'informations, appeler Raymond ou Marie Tremblay au 961-2548. A votre service tous les soirs entre 19h et 21h. (26-6)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-1124). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Service Évangélique offert en français le dimanche de 9h30 à 10h30 à Capilano Christian Assembly, 4725 - 106 Avenue, Edmonton. Info: André ou Hélène au 484-6789 ou Alain ou Georgine au 457-2118 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

L'École Enfantine accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans). Cours commençant le 1er septembre. Deux programmes: français/accueil. Info: Sylvianne au 462-2529. (J.A.)

La pré-maternelle Bobino/Bobinette (située au 15425 - 91 Avenue) accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans) pour les cours commençant le 1er septembre 1992. Info: Claire au 988-5892.

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Verendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Dans le cadre des célébrations du Centenaire d'Edmonton, les paroisses catholiques de la région centrale d'Edmonton commanditent une messe du Centenaire qui aura lieu le dimanche 23 août 1992 à 11h, au kiosque à musique sur les terrains de la Législature albertaine. (28-8)

La pré-maternelle française dans le nord d'Edmonton ouvrira ses portes en septembre 1992, pour les enfants âgés de 3 et 4 ans. Les heures de classe sont: mardi et jeudi de 13h à 15h à la Base militaire de Griesbach, Édifice J-2, salle 203 (11o Rue et 137 avenue). L'inscription aura lieu le 20 août de 18h à 20h. Info: Denis Lefebvre au 468-6934 ou Bonnie Summers au 457-8827. (21-8)

La paroisse Sainte-Anne d'Edmonton, célèbrera le 8 novembre, son 40e anniversaire comme paroisse francophone dans l'ouest de la ville. Bienvenue à tous! Info: Eveline au 489-4062. (27-8)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

Le Centre d'expérience pré-scolaire est ouvert tout l'été pour les enfants de 2 1/2 ans à 8 ans. Un repas chaud est servi chaque jour. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Ginette Allaire au 465-7651. (28-8)

Pique-niques dans les parcs cet été. Surveillez Le Franco dans les prochaines semaines.

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

LETHBRIDGE

La maternelle française de Lethbridge ouvrira ses portes en septembre 1992, pour les enfants âgés de 5 ans avant le 28 février 1993. Les heures de classe sont: du lundi au jeudi de 12h50 à 15h35. L'école est située dans les locaux de la pré-maternelle Le Champignon, Église Southminster, 1011, 4e avenue sud. Info: ACFA de Lethbridge au 328-8506 ou Hélène Bourgeois au 327-9548. (28-8)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au samedi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864 ou Hilaire Fortier au 476-5807.

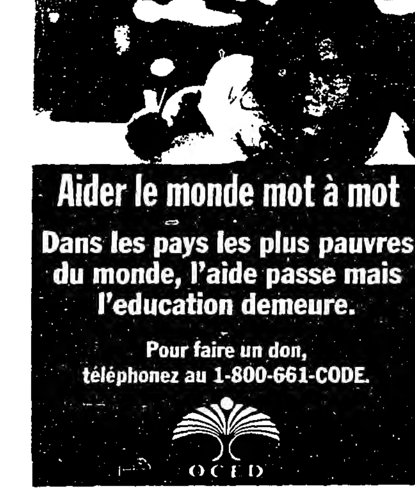
RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

I.K.



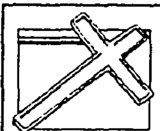
PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Maison à louer, Bonnie Doon, (Faculté Saint-Jean) 3 ch. à coucher, garage double, non-fumeur, idéal pour étudiants ou famille, disponible immédiatement. Tél.: 469-8417 ou 458-2910. (21-8)





PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

CARTES D'AFFAIRES



Fête franco-albertaine

et le

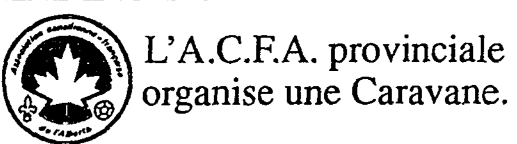
"10 Biggest Days of the North Festival"

du 27 au 30 août

à Peace River

une fête pour toute la population...EN FRANÇAIS!

- spectacles d'envergure nationale/provinciale/régionale
- rencontre des troupes de danse folklorique de l'Ouest
- théâtre historique
- danse autochtone
- activités artistiques
- expositions
- amuseurs publics
- camping gratuit
- hébergement à prix réduits
- service de transport entre les sites (gratuit)



L'A.C.F.A. provinciale organise une Caravane.

DESTINATION: PEACE RIVER/FÊTE FRANCO-ALBERTAINE

Le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A. s'est chargé d'organiser deux convois de voitures, de roulottes, d'autobus nolisés et de campeurs. Le premier partira d'Edmonton le jeudi 27 août après midi et le deuxième partira d'Edmonton le vendredi 28 août midi. Ces convois emprunteront les routes 2 et 44 jusqu'à Peace River. Les participants aux convois bénificieront d'escortes pour traverser les villes, d'aubaines en cours de route, d'une pause-santé à Slave Lake, et de la camaraderie des autres. Pour rejoindre ce convoi, à Edmonton ou en route, il faut s'inscrire le plus tôt possible auprès de Thérèse Dallaire au 466-1680.



29 août à 21h30

au Twelve Foot Park

18$ adulte(s)
12$ étudiant(e)s

gratuit pour les 12 ans et moins accompagnés d'un parent

Pour plus d'informations veuillez communiquer avec l'ACFA provinciale au: 466-1680 ou le bureau régional de Rivière-la-Paix au 837-2296